page 5

SELON HALIM BENATALLAH

Près d'un million d'électeurs algériens recensés à l'étranger

BOUMERDÈS, LA LUTTE ANTI-

SALE TEMPS POUR LES GROUPES ARMÉS

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1514 Mercredi 7 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE

Les clubs affûtent leurs armes

page 16

LE TORCHON BRÛLE ENTRE LA CNSEL ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Polémique autour du fichier électoral

PUBLICITÉ

Repères

19
personnes ont été blessées à des degrés divers de gravité dans un accident de la circulation survenu lundi après-midi sur la RN 44 à hauteur de Ramdane-Djamel (Skikda), apprend-on auprès de la Protection civile

200
femmes issues notamment des centres de formation professionnelle prennent part à la 5e édition du Salon de la créativité féminine de la wilaya d'Ain Temouchent ouverte lundi à la maison de la culture

140
sociétés algériennes et étrangères participent à la 11e édition du Salon international du Bâtiment et des matériaux de construction (Batimac 2012), ouverte lundi, pour une semaine d'activités, au Palais des expositions de haï Medina Djedida à Oran

Benatallah en défenseur de la dignité

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, a demandé la levée de la mesure portant sur le contrôle du retour des Algériens après leur séjour en Italie, estimant que cette mesure touche à la dignité des ressortissants algériens. Benatallah a eu lundi des entretiens avec l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michele Giacomelli, portant notamment sur "la situation de la communauté algérienne en Italie et les questions de circulation des personnes entre les deux pays", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'apposition de cachets des services consulaires italiens sur le passeport algérien, notamment la deuxième mesure portant sur le contrôle du retour des Algériens après leur séjour en Italie a été également abordée lors de ces entretiens. A cet égard, M. Benatallah a indiqué à son interlocuteur que cette mesure "touche à l'intégrité du passeport algérien et à la dignité de nos concitoyens et a demandé à ce qu'elle soit levée", note la même source. La question des négociations relatives à un accord de facilitation des visas entre les deux pays, a, en outre, été abordée, relève la même source, soulignant que les deux parties "se sont engagées dans un esprit positif", tout en souhaitant que ces accords reprennent "le plus tôt possible".

Le quitus du gouvernement

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a annoncé lundi à Alger que le décret exécutif portant création de l'Agence nationale de transplantation d'organes a été adopté par le gouvernement depuis deux semaines. Les conditions sont "désormais favorables" pour développer la transplantation d'organes en Algérie, a souligné M. Ould Abbès à l'occasion de la célébration de la journée internationale du rein, appelant l'équipe médicale pluridisciplinaire à s'organiser pour accomplir pleinement cette mission. Dans le même contexte, il a indiqué que le décret exécutif portant création de l'Agence nationale de transplantation rénale définit les dispositions liées à la transplantation d'organes. Le ministre a également annoncé la mise en place du registre de transplantation d'organes pour recenser le nombre de personnes qui attendent une greffe.

Un danger nommé déchets spéciaux

Les déchets spéciaux stockés en Algérie sont estimés à 4,5 millions de tonnes, a indiqué lundi à Alger le directeur générale de l'Agence nationale de déchets (AND), Gourine Lazhar. Sur cette quantité, 2,5 millions de tonnes sont en voie d'être traitées, à précisé M. Gourine à l'APS, en marge du 1er Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement SITE-POLLUTECH.
Les services concernés traitent 375.000 tonnes de la production annuelle de déchets y compris en médicaments périmés, pesticides, peintures, et produits phytosanitaires, a-t-il ajouté.
Dans ce cadre, M. Gourine a indiqué que trois centres d'enfouissement technique sont en voie d'être réalisés au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays.
Concernant la gestion des déchets, le directeur de l'AND a précisé que le coût de cette opération revenait entre 8.000 et 12.000 dinars la tonne, mettant l'accent sur l'importance de création de centres d'enfouissement de "type 1" pour ces déchets. Par ailleurs, M. Gourine a rappelé qu'une convention a été signée avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) concernant la création d'une usine d'élimination des déchets spéciaux d'une valeur de 25 millions de dollars.
Il a d'autre part affirmé que le ramassage de ces déchets se faisait de façon rigoureuse.

Dixit

Abdelaziz Ziari :

«La décision du chef de l'Etat de soumettre la révision de la Constitution à la nouvelle Assemblée n'est pas un désaveu de l'actuelle. Le chef de l'Etat "a, bien au contraire, pris la bonne décision du fait que le mandat de l'actuelle APN prendra fin prochainement et que le président Bouteflika souhaite une révision importante (...) sur la base des nouveaux textes. La chambre basse du Parlement a eu auparavant à réviser deux fois la Constitution et la prochaine Assemblée sera elle aussi législative et non pas une constituante qui, elle, est "élue strictement pour élaborer une Constitution, la voter puis partir.»

Un miroir pour apporter le soleil

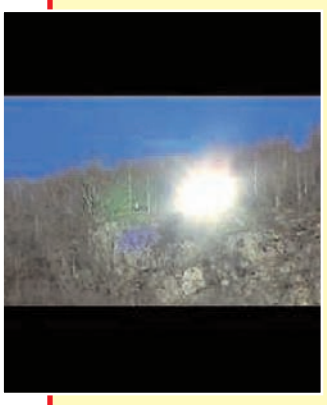

Un village italien situé dans une vallée ne recevait, durant la période hivernale, aucune lumière. A partir de mi-novembre jusqu'au début du mois de février, Viganella était totalement plongé dans l'ombre. Un miroir placé sur le versant Nord de la vallée a ainsi été installé en 2006. Les rayons du soleil sont ainsi reflétés en direction du village pour le plus grand bonheur des habitants. Viganella, ce nom vous est peut être inconnu mais il est le seul village a être éclairé grâce à un... miroir ! Cette petite commune italienne est situé dans la province du Verbano-Cusio-Ossola dans la région Piémont. Situés dans la Valle Antrona, les quelques 204 habitants (selon le recensement du 31 décembre 2010) du village sont, chaque année, perpétuellement en manque de rayons du soleil à compter de mi-novembre, et ce jusqu'à... la fin janvier. Un miroir comme source de lumière. C'est pourquoi, à Viganella, le retour des rayons solaires est fêté depuis plusieurs siècles. Cependant, depuis le mois de décembre 2006, les Viganellesi vivent sous la lumière naturelle tous les jours de l'année. En effet, Giacomo Bonzani, un architecte et designer de cadran solaire, a imaginé un système pouvant donner au village transalpin de la lumière. Un miroir géant domine la vallée Nord afin de refléter la lumière du Soleil dont la source des rayons provient du versant opposé, relaie le site internet Oddity Central. Avec une surface totale de 40 mètres carrés, une largeur de 8 mètres et une hauteur de 5 mètres, le miroir se situe à 870 mètres de Viganella. Un mécanisme commandé depuis un ordinateur contrôle l'emplacement du Soleil afin que les rayons soient bien reflétés sur la vallée, en contrebas.

Une retraitée accouche de jumeaux

Récemment en Suisse, une retraitée de 66 ans a donné naissance à des jumeaux, révèle le journal Sonntags-Blick.
L'accouchement de la femme pasteur a eu lieu à l'hôpital cantonal des Grisons à Coire. L'établissement a d'ailleurs confirmé l'évènement à l'agence ATS. En revanche, il n'a pas voulu donner plus de précisions sur ces deux naissances.
Comme l'explique le journal helvétique, cette retraitée de 66 ans est devenue la femme la plus âgée à avoir accouché en Suisse. Le record était jusque-là détenu par une femme qui avait donné naissance en 2010 à l'âge de 64 ans. Aussi, Sonntags-Blick explique que la jeune mère a réussi à tomber enceinte grâce à une insémination artificielle prodiguée en Ukraine.

LE TORCHON BRÛLE ENTRE LA CNSEL ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Polémique autour du fichier électoral

La polémique autour du fichier électoral enfle. Le torchon brûle entre la commission de surveillance des élections législatives (CNSEL) et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Les deux parties devaient se rencontrer hier pour aplanir leur différend à propos de l'inscription des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) sur le fichier électoral.

PAR MOKRANE CHEBINE

Le président de la CNSEL, Mohamed Seddiki a expliqué que le recours à l'inscription en bloc est une procédure qui n'est pas prévue par la loi, réagissant suite à la requête déposée par plusieurs bureaux de partis politiques dans la wilaya de Tindouf qui dénoncent l'inscription de 30.000 nouveaux électeurs, portant le nombre global à près de 60.000. Or, a-t-il apostrophé, le corps électoral dans cette wilaya du Sud du pays ne devrait en aucun cas dépasser 22.000 électeurs pour une population estimée à 45.000 habitants.

Des accusations gravissimes que le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a rejetées en bloc. Intervenant hier sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, Mohamed Talbi a indiqué que la liste électorale est mise à la disposition des partis et des candidats y compris dans les postes diplomatiques et consulaires, pour dire qu'il n'y a pas eu manipulation du fichier électoral.

«Il ne peut pas y avoir d'inscription dans la liste électorale sans qu'il y ait préalablement une radiation des anciens fichiers», a-t-il précisé, s'appuyant pour cela sur les dispositions de la loi électorale, qui stipule que les corps constitués ne voteront plus dans les casernes mais à proximité de leur lieu de travail.

Pour rappel, la CNSEL a décidé de geler ses activités en guise de protestation au sujet de la prétendue manipulation du fichier électoral mais aussi en raison du manque de moyens logistiques pour son fonctionnement.

A ce sujet, le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a rassuré que ladite commission bénéficie d'un *"appui logistique qui est aujourd'hui concret et vérifiable au niveau de l'ensemble des 48 wilayas"*. Et d'expliquer que la loi relative au régime électoral, ne prévoit pas d'indemnités pour les membres de la CNSEL, installée le 22 février dernier.

Daho Ould Kablia.

900 dossiers de candidatures retirés

Plus de 900 dossiers de candidatures aux élections législatives du 10 mai 2012 ont été retirés à la date du 4 mars 2012, a indiqué par ailleurs le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. *"Sur les 932 dossiers de candidatures nous avons enregistré 558 retraits effectués au titre des listes indépendantes et 374 retraits au titre de 22 partis politiques dont 4 nouvellement agréés",* a indiqué Mohamed Talbi. Le début de retrait des documents de candidature s'effectue conformément à la loi stipulant que l'opération de retrait intervient après la convocation du corps électoral par le président de la République, qui avait signé le 10 février dernier le décret y afférent. Le dépôt de dossiers de candidature s'achève 45 jours avant la date du scrutin, soit le lundi 26 mars 2012.

Pour ce qui est des modalités d'organisation du scrutin, il a indiqué qu'il appartient aux partis politiques organisés au sein de la commission nationale de surveillance des élections (CNSEL) de délibérer sur les meilleurs moyens et modalités de confectionner les bulletins de vote.

"Le plus important c'est que l'électeur ne se perde pas dans le bureau de vote", a-t-il dit, indiquant qu'il est prévu de mettre sur le bulletin de vote la photographie du candidat tête de liste. Le représentant du ministère a également fait observer que les candidates doivent figurer dans les listes électorales parmi les membres titulaires et non suppléants, autrement, a-t-il expliqué, elles n'auront pas de sièges lors de la répartition. A une question sur la présence d'observateurs étrangers, Mohamed Talbi a rappelé que deux délégations de précurseurs de l'Union européenne se sont déjà rendues dans les wilayas du pays, de même que des précurseurs de la Ligue arabe et de l'Union africaine. Il a fait savoir que la présence d'observateurs étrangers sera *"massive"* et que toutes les conditions sont réunies pour les accueillir, en mobilisant quelque 300 éléments constitués d'accompagnateurs, de traducteurs et interprètes. **M. C.**

ÉLECTIONS DU 10 MAI

Les partis politiques divisés

PAR KAMAL HAMED

L'inscription des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) sur les listes électorales a suscité une réaction en chaîne de la classe politique et tout indique que la polémique entre le ministère de l'Intérieur et certains partis politiques ira en s'enflant dans les prochains jours. Car la position du ministère de l'Intérieur, qui considère que cette inscription est conforme à la loi, est rejetée par une partie de la classe politique. *« Nous considérons que cette inscription est contraire aux dispositions de la loi »,* indique d'emblée Kamal Mida, membre du bureau national chargé de l'information au Mouvement de la société pour la paix (MSP). Notre interlocuteur, joint hier, dira que *« l'acte de s'inscrire sur une liste électorale se fait de manière individuelle et non collective comme cela a été le cas dans cette affaire »*. Il n'a pas manqué aussi de s'interroger : *« Pourquoi cette inscription s'est faite après la période légale ? »*. Et de conclure que *« cela est tout de même bizarre »*. La date butoir de la période légale pour les inscriptions sur les listes électorales a été fixée au 21 février. Or, des milliers d'éléments de l'ANP, pour rappel, ont été inscrits après cette date, d'où le tollé de certains partis alors que le ministère de l'Intérieur soutient que l'opération est légale. Une position que soutient le FLN. *« Nous trouvons que cette opération est tout à fait normale puisque elle s'est effectuée dans le cadre de la loi »,* relève Kassa Aissi, membre du bureau politique du FLN chargé de l'information. Kassa Aissi, contacté hier, considère que *« ceux qui trouvent que c'est illégal n'ont qu'à introduire des recours puisque la loi prévoit des mécanismes dans ce sens »*. Ce même membre du bureau politique du vieux parti s'est attaqué aux partis qui se sont élevés contre cette mesure, les accusant de *« s'en servir pour des actions politiciennes »*. Car pour lui « *personne ne peut enlever aux militaires le droit d'aller voter qui est consacré par la Constitution »*. Le RND est sur la même longueur d'ondes que le FLN puisque son porte-parole, Miloud Chorfi, a estimé que *« la loi est claire et permet cette inscription même après l'expiration du délai »*. Pour Miloud Chorfi, joint hier, *« ces militaires accomplissaient leur devoir en portant secours aux populations lors des intempéries»*, ajoutant que les partis qui contestent cette mesure *«n'ont qu'à introduire des recours conformément à la loi »*. Aux antipodes de la position exprimée par le FLN et le RND , le mouvement Enahda demande au président de la République *« d'intervenir et même d'ouvrir une enquête sur cette grave affaire et de faire respecter ses engagements pour un scrutin transparent et honnête exprimés lors de son dernier discours »*. Selon Mohamed Hdibi, membre du bureau national d'Enahda, *« cette mesure est illégale du fait que le délai pour les inscriptions a largement expiré et l'on se demande pourquoi les magistrats ont donné leur quitus. Pour nous, cela est la preuve que les magistrats ne sont pas indépendants et obéissent plutôt au pouvoir exécutif. Cela dit nous saluons le courage des magistrats qui ont refusé d'entériner cette mesure »*. Moussa Touati, président du FNA, a lui aussi estimé que *« cette mesure traduit une nette intention de fraude lors des élections du 10 mai »*, ajoutant que son parti a d'emblée contesté les chiffres relatifs au corps électoral et a demandé au ministère de *« transmettre aux partis toutes les données sur le fichier électoral »*. Considérant donc que *« cette mesure est illégale »,* notre interlocuteur, joint hier, a annoncé que son parti va rendre public un communiqué sur cette affaire et compte aussi consulter d'autres partis en vue d'adopter une position commune. Le mouvement Enahda a aussi confirmé l'existence de contacts entre les partis pour, selon Hdibi, *«faire face à ces agissements».* **K. H.**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

13.671 enseignantes universitaires en Algérie

Le secteur de l'Enseignement supérieur compte 13.671 femmes soit 34% du personnel du secteur, selon une étude faite par la tutelle en 2010.

PAR INES AMROUDE

Les femmes ont acquis leurs lettres de noblesse dans tous les secteurs même ceux censés être exclusivement pour la gent masculine.

Ainsi, la femme algérienne est présente dans le secteur avec 13. 671 femmes dont 11.217 femmes au niveau des universités, 209 au niveau des centres universitaires et 852 au niveau des écoles, a indiqué le sous-directeur chargé de la planification et des ressources humaines au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nacreddine Fassi à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la femme. Selon le même responsable, les femmes algériennes activant dans le secteur sont réparties sur les différentes spécialités dont la médecine qui enregistre une présence de 3.567 femmes. Cette forte présence de la femme lui a permis de concurrencer l'homme en occupant avec mérite une place notamment en tant qu'hospitalo-universitaires avec 45%, le plus haut taux par rapport aux autres spécialités, a précisé M. Fassi. Les femmes sont par ailleurs réparties sur 39 universités avec 298 enseignantes alors qu'une seule femme est présente parmi 38 enseignants au niveau de 17 centres universitaires et 28 enseignantes réparties sur 33 écoles supérieures. La femme est aussi présente dans les spécialités sociales notamment les sciences sociales et humaines et les filières gestion et économie. Selon le même responsable, les enseignantes sont réparties de manière *"disproportionnée"* à travers le pays. L'université d'Alger I vient en tête avec 976 enseignantes parmi 2.220 enseignants contre 28 enseignantes parmi 180 enseignants à l'université d'Adrar et 756 enseignantes parmi 1.790 enseignants à l'université d'Oran. La femme a aussi réussi à accéder aux hautes fonctions administratives au sein de l'université, selon les statistiques de 2010, avec 14.962 femmes parmi 44.056 employés soit un taux de 34% de l'ensemble du personnel administratif du secteur. Selon M. Fassi, les femmes algériennes occupent désormais des postes supérieurs au sein des universités à l'instar de la rectrice de l'université d'Oran et celle de l'université de Boumerdès qui est également coordinatrice régionale des universités du Centre. Elles occupent également d'autres postes de responsabilités à l'université comme doyenne de faculté, directrice-adjointe de centre universitaire ou chef de département.

Pour sa part, la sous-directrice du potentiel scientifique et humain au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Aicha Slimani, a indiqué que les dernières statistiques ont démontré que 422 femmes activaient dans le domaine de la recherche scientifique, soit 39,50% de l'ensemble des chercheurs. Dans ce cadre, Mme Slimani a souligné que le centre de développement des énergies renouvelables comptait 52 femmes sur 126 chercheurs et que le centre de développement des technologies modernes comptait quant à lui 56 femmes chercheurs. Selon ces statistiques, les femmes chercheurs algériennes optent pour le secteur de l'informatique. En effet, sur les 116 chercheurs, le centre de recherche sur l'information scientifique et technique compte 61 femmes chercheurs. 56 femmes chercheurs activent également au centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques. Ce chiffre est *"modeste"* mais les études de recherches réalisées par des femmes chercheurs sont de *"qualité"* et sont classées parmi les *"plus hauts niveaux scientifiques à l'échelle mondiale"*, a tenu a précisé Mme Slimani. Quant au choix du domaine de la médecine, la même responsable a souligné que la femme algérienne se distinguait par *"sa patience, son intelligence et sa réussite scolaire"*. Outre la médecine, la femme a intégré les secteurs de l'économie, des sciences physiques et chimiques et de la biologie. **I. A.**

LE DÉPUTÉ ALI BRAHIMI INTERPELLE OULD ABBÈS

"Il y a de la triche dans le concours !"

D'après un courrier parvenu à notre rédaction, le député de Bouira, Ali Brahimi affirme avoir interpellé par une lettre le ministre de la Santé et de la Population sur des irrégularités qui auraient émaillé le concours d'accès à l'école de formation paramédicale de Sour-El-Ghozlane dans la wilaya de Bouira. Cette lettre, datée du 4 mars 2012 et adressée au département d'Ould Abbès (dont Midi Libre détient une copie) fait état d'un «scandale» qui a éclaboussé «le concours d'accès à la formation d'aide-soignant organisé en date du 29 décembre 2011» dans cette école. «Ce concours ouvert pour 200 places pédagogiques, poursuit la missive, a vu la participation de 2.000 candidats dont la majorité sont des femmes». Mais déplore le député, «les conditions de participation à ce concours ainsi que son organisation ont été entachés par un véritable scandale». «Alors que le concours était destiné exclusivement aux titulaires justifiant du niveau de la troisième année secondaire, il est relevé la participation de titulaires de diplômes universitaires. D'aucuns, affirme Ali Brahimi, parlent aussi d'un participant d'un niveau en deçà de celui requis.» Et le député de Bouira de poursuivre :
«Selon les affirmations des participants, la surveillance du concours s'est empreinte de tolérance, ce qui a permis que se développe la triche.» Et d'interpeller directement Ould Abbès, «les concernés vous ont envoyé un recours signé par 800 participants, en date du 7 février 2012 dans lequel ils soutiennent que la liste de ceux qui ont été reçus au concours comporte des noms appartenant à des familles connues pour leurs accointances avec l'administration". Ali Brahimi formule sa question écrite conformément aux usages parlementaires de la manière suivante : «La question est simple : est-il légal qu'on permette à des candidats titulaires de diplômes supérieurs de concourir avec ceux ayant un niveau inférieur dans un concours réservé à cette dernière catégorie ?» Et Ali Brahimi de s'interroger encore : «N'est-il pas nécessaire de désigner une commission d'enquête honnête, qui en cas de confirmation des faits allégués, permettra qu'on prononce l'annulation du concours en question qui nuit à l'image de l'école et du secteur de la santé ?». Enfin, Ali Brahimi se dit soucieux de connaître «le sort réservé au projet de création d'une école de formation paramédicale à Mcheddallah, qui, dit-il, n'a pas encore vu le jour». **L. G.**

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME

Le corps féminin de la police à l'honneur

PAR SORAYA HAKIM

Elles étaient toutes en beauté pour célébrer la Journée de la femme, leur journée proprement dite puisque c'est en avance de quarante-huit heures que le général-major, Abdelghani Hamel, a tenu à célébrer la femme en général et le corps féminin de la police en particulier. Etaient invitées, des organisations féminines comme celle de la femme du monde rural, avec Saïda Benhabyles présidente, l'Association des handicapés moteurs, l'Association Amel, les moudjahidate Zohra Drif, Djouher Akrour et tant d'autres ainsi que les journalistes femmes des médias publics et privés. Le tour du propriétaire a commencé par la visite du musée où est racontée l'histoire de la police à travers les âges de la période médiévale à nos jours. Des photos retraçant le parcours de la femme dans la lutte de Libération nationale avec les photos de celles qui sont mortes en martyres. Un documentaire diffusé raconte l'épopée de la femme dans la police, ses devoirs, ses obligations : les mêmes que ceux des hommes. Le documentaire commente le processus de modernisation dans tous les corps, l'amélioration des conditions sociales. Les femmes, au même titre que les hommes, activent dans la prévention des fléaux, dans la sécurité urbaine. On les voit dans les polices de mer, de terre, de l'air et elles ont accès à toutes les technologies scientifiques. Somme toute, des femmes dans tous leurs états. Après une collation au salon, le patron de la DGSN a, dans un discours lu par une commissaire, souhaité la bienvenue à l'assistance tout en félicitant la gent féminine à la casquette. Après cette collation au salon d'honneur toutes les femmes présentes ont été gratifiées dans un cérémonial parfait par le patron de la DGSN et ses proches collaborateurs. La cerise sur le gâteau est l'excellent méchoui servi pour la circonstance. En attendant d'autres 8 Mars.

S. H.

SELON LE CNRC

7,5% des commerçants en Algérie sont des femmes

Le nombre de femmes ayant un registre de commerce en Algérie a atteint 115.987 personnes à fin janvier 2012, soit 7,5% du nombre global des commerçants (1.530.283) inscrits au Centre national du registre de commerce (CNRC), a indiqué, hier, le centre.

Sur l'ensemble des commerçantes recensées en Algérie, 111.330 sont des personnes physiques soit 96% et 4.657 sont des personnes morales (4%), selon les chiffres du CNRC. Le nombre des femmes inscrites au registre du commerce s'est accru de 14,6% depuis 2006 où elles étaient de 101.126, soit un accroissement annuel moyen de 3,3%.

Les femmes chefs d'entreprise sont implantées en grande partie dans les grands pôles économiques et urbains, particulièrement dans les wilayas d'Alger (8,83%), Oran (6,57%), Constantine (4,15%), Tlemcen (4,06%), ainsi que Sidi Bel- Abbès (3,75%).

Selon le CNRC, entre 3.000 et 10.000 commerçantes sont implantées en moyenne dans 10 wilayas, entre 1.000 et 3.000 dans 33 wilayas et entre 500 et 1.000 dans cinq wilayas, à savoir Tissemsilt, M'sila, Bordj Bou- Arréridj, Tindouf et Tamanrasset.

La plus faible proportion est enregistrée à Illizi avec seulement 337 commerçantes, soit 0,29% du total, selon le CNRC.

Par secteur d'activité, le CNRC relève qu'"*il n'existe pas de particularité ou préférence quant aux activités exercées par ces femmes*". *"Les mêmes proportions sont relevées pour l'ensemble des commerçants masculins ou féminins au niveau national"*, souligne encore le Centre, qui constate aussi que la répartition par secteur d'activité suit la répartition globale. **R. N.**

LES RELATIONS BILATÉRALES REPRENNENT LEUR COURS «NORMAL»

Alger et Tripoli tournent la page du «malentendu»

Alger et Tripoli ont décidé de regarder vers l'avenir et de tourner la page des malentendus. La réalpolitik l'a finalement emporté sur toutes les autres considérations.

PAR SADEK BELHOCINE

Une journée de travail du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, à Tripoli aura suffi à remettre les relations bilatérales entre l'Algérie et la Libye sur rail . Premier résultat : la visite du chef de la diplomatie algérienne a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal qui prévoit

« la dynamisation des mécanismes de coopération bilatérale algéro-libyenne dans différents domaines ». Deuxième point qui ressort de cette visite d'une journée : le message de solidarité et de coopération délivré par Mourad Medelci aux nouvelles autorités libyenne et la proposition de l'examen de nombreux dossiers d'importance majeure telles les questions sécuritaires. C'est ce qu'a révélé le ministre algérien dans une conférence de presse conjointe avec son homologue libyen. Le chef de la diplomatie algérienne a souligné en outre qu' *« il faut reprendre des relations normales »* pour participer *« efficacement »* à la nouvelle ère que connaît la Libye et l'ensemble de la région. Il a affirmé que la prochaine étape verra l'ouverture de dossiers et d'horizons nouveaux entre l'Algérie et la Libye qui *« dispose d'énormes potentialités qui doivent être exploitées »*. Selon lui, l'Algérie et la Libye œuvraient à lever le *« malentendu »* entre les deux parties. Le principal malentendu ayant trait à la position ce l'Algérie à l'égard de la *« révolution »* libyenne qui a chassé du pouvoir l'ex-chef de la Jamahirya, le colonel Kadhafi. Mourad Medelci a expliqué à ses hôtes que la position de l'Algérie concernant la non ingérence dans les affaires internes des autres pays s'inscrit dans le cadre du respect de ses positions diplomatiques de *« principe»*. A propos de la présence de certains membres de la famille Kadhafi sur le territoire algérien, le chef de la diplomatie algérienne a de nouveau affirmé que l'Algérie les avait accueillis pour des raisons *« purement humanitaires»* et qu'elle s'engageait à ce que ces derniers *« ne touchent pas à un cheveu »* du peuple libyen. De son côté, le ministre libyen des Affaires étrangères, Achour Saâd Ben Khayal, a salué les relations *« étroites »* et de longue date qui lient l'Algérie et la Libye, précisant que la visite de Mourad Medelci à Tripoli s'inscrivait dans le cadre de *« l'ouverture d'une nouvelle page »* et *« vient confirmer le soutien de l'Algérie à la Libye »* outre l' *« examen des questions de sécurité et de stabilité »* dans son pays. Peu après, le chef de la diplomatie algérienne a été reçu par le président du Conseil national libyen de transition (CNT), Mustapha Abdeldjalil, auquel il a réitéré la position de l'Algérie qui s'inscrit en droite ligne de la *« non ingérence de l'Algérie dans les affaires internes de la Libye »*, comme pour la Tunisie et l'Egypte, et ce, conformément à ses *« positions diplomatiques de principe »*. Pour sa part, Mustapha Abdeldjalil a exprimé *« la considération »* du gouvernement et du peuple libyens à l'égard des positions politiques de l'Algérie en faveur de la révolution, mettant en exergue le rôle *« distingué »* de l'Algérie lors des rencontres et réunions consacrées à l'examen de la situation en Libye. Dans ce cadre, il souligne que *« le peuple libyen n'oubliera jamais cette position. Nous aspirons à un avenir meilleur entre les deux pays, tout comme nous voulons tourner la page vers un véritable partenariat notamment en matière de stabilité sécuritaire ».*

S. B.

Mourad Medelci.

SELON HALIM BENATALLAH

Près d'un million d'électeurs algériens recensés à l'étranger

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le nombre d'électeurs algériens établis à l'étranger s'élève, aujourd'hui, à 988.229, a indiqué, hier à Alger, Halim Benatallah, secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Halim Benatallah, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, a expliqué que 80 % d'entre eux se trouvent en France. Par la même occasion, le secrétaire d'Etat a rappelé la nouvelle réorganisation des zones géographiques instituée au profit de la communauté nationale à l'étranger, avec l'institution de 4 zones disposant chacune de deux sièges au Parlement. Cette nouvelle réorganisation a été imposée par l'obligation d'une mise en oeuvre conforme à la nouvelle loi sur l'élargissement de la représentativité des femmes au niveau des assemblées élues, a-t-il ajouté. Il a fait savoir, également, qu'en vue des préparatifs en cours des élections législatives du 10 mai prochain, des sous-commissions relevant de la Commission nationale de surveillance des élections législatives seront mises en place à Paris, Marseille, Washington et Tunis, précisant, en outre que 117 commissions administratives électorales ont été déjà installées. Il ajoutera, par ailleurs, qu'à ce jour, 48 formulaires ont été retirés par les candidats, dont deux femmes.

Lors des élections législatives du 10 mai prochain, plusieurs observateurs internationaux seront présents, représentant notamment l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et la Ligue arabe, a indiqué le secrétaire d'Etat. *« L'UA, l'UE et la Ligue arabe devraient envoyer respectivement 200, 120 et 100 observateurs pour les élections législatives du 10 mai »,* a annoncé M. Benatallah. Le nombre des observateurs de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et celui de l'Onu, quant à lui, n'est pas encore déterminé, a-t-il précisé. Il a ajouté que le Canada, la Norvège et la Suisse devraient également envoyer des observateurs qui intégreront la délégation de l'UE, en plus de deux organisations non gouvernementales (ONG), dont la Fondation Carter.

M. Benatallah a, toutefois, regretté le refus exprimé par le gouvernement canadien de permettre la tenue d'élections législatives sur son territoire, sous prétexte que les candidats *« ne sont pas autorisés à mener campagne ». « Les négociations sont toujours en cours avec la partie canadienne pour l'amener à changer de position et faire preuve de compréhension, surtout que ce pays souhaite participer en tant qu'observateur lors du prochain scrutin »,* a-t-il dit, assurant que, le cas échéant, des alternatives, déjà à l'étude, seront mises en oeuvre. A savoir que le nombre des électeurs algériens établis au Canada s'élève à 18.000.

M. B.

BOUMERDÈS, LA LUTTE ANTITERRORISTE S'INTENSIFIE

Sale temps pour les groupes armés

PAR TAHAR OUNAS

La lutte antiterroriste s'est remarquablement intensifiée ces derniers temps dans la wilaya de Boumerdès. En effet en l'espace de trois mois, le redéploiement des forces de sécurité à travers plusieurs localités de cette partie du pays, notamment dans les maquis du sud-est et de l'est, a porté ses fruits. Pratiquement tous les fiefs et maquis susceptibles d'abriter des groupes terroristes de l'ex-GSPC y ont été passés au peigne fin. Pour mener à bien ces opérations, les forces de sécurité, l'armée notamment, ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels. Des unités et plusieurs contingents y ont été mobilisés et un pilonnage intensif des maquis y a été entrepris à l'aide de l'artillerie lourde avec souvent le recours à des forces héliportées pour déloger les acolytes de Droukdel de leurs terriers. C'est dire que les phalanges de la mort de l'organisation terroriste de l'ex-GSPC traversent en un sale temps. L'ANP leur a asséné de sérieux coups depuis le début de l'année en cours. Plusieurs terroristes, dont des chefs et émirs notoires, ont été éliminés et d'autres capturés. Les services de sécurité ont soutiré des informations à ces derniers pour les utiliser dans leurs différentes opérations. Les observateurs de la scène sécuritaire locale s'accordent à dire que les dernières opérations, surtout celle entamée en décembre de l'année écoulée à Zemmouri, ont affaibli drastiquement la force de nuisance des groupes armés. Cela sans ajouter le démantèlement des réseaux de soutien à travers plusieurs localités d'où la force de frappe des groupes armés qui continuent à recevoir de l'appui. Cet appui est, d'une part, contraint par des menaces de mort proférés à l'encontre de citoyens qui n'obéiraient pas aux injonctions des groupes terroristes écumant les maquis.

Près de vingt-deux acolytes de Droukdel, émir national de l'ex-GSPC affilié à l'AQMI y ont été neutralisés depuis le début de l'année en cours dans plusieurs opérations militaires à l'échelle de la wilaya. La plus importante opération a été menée dans les monts d'Aït Khelifa dans les maquis boisés de la commune de Béni Amrane. Lors de cette opération, l'armée épaulée par des patriotes et d'autres structures de sécurité annexes a réussi à mettre hors d'état de nuire une quinzaine de sanguinaires et en a capturé un autre blessé. Ce dernier a fourni des informations qui ont été utilisées pour avancer dans les profondeurs du maquis précité. D'autres terroristes ont été également éliminés dans des opérations à cap Djenet et Legata en passant par Ammal. Le dernier acolyte à être neutralisé, c'était dimanche dernier dans les maquis de Djouaouna et Bouchakour dans la commune des Issers. Mais, l'activité terroriste est loin d'être endormie, puisque plusieurs attentats à la bombe y ont été perpétrés contre les services de sécurité. Le dernier attentat en date étant celui des Issers où quatre personnes ont trouvé la mort et une dizaine d'autres blessés.

T. O.

TIZI-OUZOU

Le terroriste abattu à Akaoudj identifié

Le terroriste qui a été abattu avant-hier, lundi près de Tizi-Ouzou, a été identifié, hier, par les forces de sécurité. Selon une source fiable, il s'agit d'un certain Bensalah Meziane, trentenaire et originaire de la commune d'Ath Aissi, daïra d'Ath Douala, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le terroriste a été poursuivi, lundi en fin de journée, par les forces de sécurité à partir de Tizi-Ouzou avant d'être accroché au niveau du village Akaoudj, dans la daïra de Ouaguenoun. Les forces qui ont mené cette opération ont aussi récupéré l'arme à feu que portait le terroriste. Rappelons que ce dernier a été mis hors d'état de nuire avant-hier en fin de journée, aux environs de 19 h. Cet élément armé est de la même région que Ramdane Mohand Ouramdane, dit EL Khechakhach, émir de la serriate d'Ath Douala d'El Qaida du Maghreb. Ce dernier, neutralisé il y a deux mois, était également originaire de la commune d'Ath Aissi, rappelle-t-on.

L. B.

RAHMANI À PROPOS DU PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS MÉNAGERS

«Nous voulons la stratégie de la qualité de l'environnement»

«Il devient impérieux de passer à la phase de la qualité de collecte, de transport et de traitement des déchets ménagers en appliquant une nouvelle méthode moderne. Nous sommes aux portes de cette phase de la qualité, car nous coopérons avec la Banque mondiale et un bureau d'études allemand pour préparer toutes les étapes d'assainissement des grandes villes et des centres des wilayas », a, notamment, déclaré, hier à Zéralda, le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

PAR AMAR AOUIMER

Cherif Rahmani a exhorté, en fait, l'ensemble des walis et des élus locaux pour suivre le guide relatif aux déchets ménagers pour régler durablement la problématique de la collecte, du transport et du traitement des déchets ménagers.

Il estime, toutefois, que les déchets ménagers zéro pollution n'existent pas en engageant, néanmoins, la responsabilité de l'Etat avec ses lois et ses règlements, en corrélation avec la collaboration étroite avec les wilayas pour mener à bien les opérations, alors que les élus et les citoyens doivent, également contribuer activement et efficacement à la protection de l'environnement.

«Il faut également s'autogérer dans le domaine des déchets ménagers avec les moyens dont disposent les wilayas ou bien appliquer la formule de la concession. C'est-à-dire encourager celui qui a le professionnalisme, le savoir-faire et les compétences», a t-il ajouté. En effet, Rahmani recommande l'application scrupuleuse du guide pour élaborer un schéma directeur de collecte, de transport et de traitement des déchets ménagers sachant que chaque citoyen en produit un kilogramme par jour. Ceci pour contribuer au développement durable et à l'émergence de 'économie verte, tel que préconisé par le prochain Sommet de la Terre de Rio de Janeiro pour préserver la nature, l'environnement et la santé publique tout en réduisant la facture financière.

Autrement dit, appliquer la devise consistant à dire : *''Nettoyer, c'est bien, mais ne pas salir c'est mieux"*.

Enfin, il y a lieu d'accélérer les programmes de formation des ressources humaines et l'administration, ainsi que les managements appropriés pour réussir la politique de l'environnement et de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Cette journée d'évaluation de la mise en œuvre du programme national de gestion intégrée ces déchets ménagers et assimilés (PROGDEM) a permis de faire la lumière sur les difficultés rencontrées en matière de ramassage, de la collecte et de gestion rationnelle des déchets, sachant que nos villes et villages nécessitent une meilleure

prise en charge sur le plan environnemental.

Concernant les nouveaux objectifs qualificatifs de la politique nationale de déchets solides, le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE) estime *«l'essentiel consiste à éradiquer les pratiques de décharges sauvages et à organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets dans des conditions garantissant l'innocuité de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu »*.

En effet, dans certains quartiers des villes, et même dans la capitale, la salubrité et le manque d'hygiène deviennent un véritable problème de santé publique, et il existe des rues répugnantes au point où des odeurs nauséabondes nous coupent la respiration…

Pour le MATE, la première étape du PROGDEM a été consacrée à la modernisation de la gestion des déchets ménagers dont les grands axes visent à ordonnancer et nettoyer méthodiquement les agglomérations.

Il s'agit, en effet, selon le MATE *«d'élaborer 1.169 schémas directeurs communaux de gestion des déchets ménagers et assimilés, soit un taux de couverture de 76 % de l'ensemble du territoire national. Aussi, il y a également la nécessité de réaliser 58 centres d'enfouissement techniques au niveau des chefs lieux de wilayas et des villes importantes du pays, et parmi eux, 48 CET sont en cours d'exploitation, tandis que 22 CET sont en cours de réalisation. Par ailleurs, 13 CET présentent un taux de réalisation supérieur à 50 % et 9 CET ont un taux de réalisation inférieur à 50 % et 38 CET dont les taux travaux ne sont pas encore lancés»*.

Evolution en termes de technicité et de qualité de services

Concernant les décharges, le MATE indique que parmi les axes suivis *«il y a la réalisation de 55 décharges contrôlées dont 23v décharges contrôlées sont opérationnelles, 38 décharges contrôlées en cours de réalisation, dont 15 décharges ont un taux d'avancement des travaux inférieur à 50 % et 42 décharges contrôlées dont les travaux ne sont pas encore lancés»*… Pour les responsables du MATE, *«la gestion des déchets ménagers a particulièrement évolué en termes de technicité, de qualité et de service, en ce sens qu'elle est passée d'une approche de type ''mono filière" à une approche plus globale, favorisant progressivement les filières de valorisation des déchets»*.

Le MATE met l'accent, également sur la nécessité de mettre en place une véritable industrie de récupération et de valorisation des déchets et la mise à niveau, ainsi que l'amélioration de la qualité de gestion et de la collecte sélective, sans oublier le tri des déchets par la mise en place de déchetteries et de centres de tri…

A. A.

TRANSACTIONS COMMERCIALES À L'INTERNATIONAL

L'Algérie dénonce les arnaques via Internet

Les autorités algériennes mettent en garde les opérateurs économiques nationaux contre les fraudes et les arnaques via Internet, notamment pour ceux investissant le marché camerounais. En, effet, l'ambassade d'Algérie à Yaoundé nous a fait parvenir un message d'alerte émis par la Chambre de Commerce d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat Camerounaise (CCIMA) faisant état de l'utilisation frauduleuse du nom et de l'entête de cette institution par des pseudos employés de la CCIMA, via internet, pour la délivrance de documents administratifs (permis d'exportation /d'importation au Cameroun) avec l'objectif d'escroquer financièrement les entreprises étrangères intéressées par le marché camerounais, indique la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (CACI). La Chambre de commerce ne délivrant pas les documents précités, nous mettons en garde les opérateurs algériens contre cette forme d'arnaque sur internet en leur conseillant de prendre toutes les précautions nécessaires dans leurs transactions commerciales à l'international.

A.A.

PRODUCTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE EXPORTANT VERS L'ARABIE SAOUDITE

Lancement d'un service des infrastructures extérieures

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie indique que *«les opérateurs économiques algériens sont informés que l'institution générale de l'alimentation et du médicament du royaume d'Arabie Saoudite a lancé un système de services électroniques destinés aux importateurs et aux transitaires pour faciliter les formalités de dédouanement et de transit aux points de passages frontaliers terrestres, dans les ports et aéroports, pour les produits alimentaires»*. Parmi les services de ce système, la CACI cite *«le service d'enregistrement des infrastructures extérieures»* qui vise à faciliter les opérations d'enregistrement des abattoirs et autres infrastructures de production des viandes (rouges et blanches), du poisson et de toute autre infrastructure de production agroalimentaire dont les produits sont exportés vers l'Arabie Saoudite.

A. A.

DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME NATIONAL

1.000 km de routes seront entretenus en 2012

Quelque 1.000 kilomètres de routes nationales seront entretenus en 2012 dans le cadre d'un programme national de réfection d'infrastructures routières, dont plusieurs axes ont été dégradés par les intempéries de février dernier.

«Nous avons un programme annuel d'entretien routier qui porte sur un linéaire d'au moins 1.000 km de routes nationales pour lequel une enveloppe de 12 milliards de DA a été allouée au titre de l'année 2012», a affirmé à l'APS le directeur de l'Entretien et de l'exploitation des routes au ministère, M. Nasser Mekhilef.

C'est surtout le réseau de routes nationales, traversant les wilayas les plus touchées par la récente vague d'intempéries, qui est concerné par ce nouveau programme dont les premiers chantiers seront lancés au début de l'été prochain, a-t-il fait savoir.

Outre le traitement des chaussées dégradées notamment après les récentes chutes de neige, les projets prévus pour cette année porteront sur l'élimination des points noirs (où les accidents sont fréquents), la mise en place de panneaux de signalisation et de glissières de sécurité, poursuit-il.

«Nous espérons pouvoir entamer les premières grandes actions au début de l'été après l'évaluation des besoins des wilayas en termes de projets et d'actions d'entretien, l'élaboration des cahiers des charges et le lancement des appels d'offres», a encore indiqué le même responsable.

Durant les trois premières semaines de février, une vague de froid accompagnée de fortes chutes de neige avait affecté une trentaine de wilayas du centre et de l'est du pays, provoquant notamment la fermeture de nombreux axes routiers et des affaissements de chaussées, rendant ces axes impraticables sur plusieurs sections.

Selon les précisions de M. Mekhilef, le réseau routier, et particulièrement dans les régions montagneuses des wilayas de Jijel, Mila, Bejaia, Tizi Ouzou, Souk-Ahras, Skikda et Guelma, a connu des éboulements et des effritements de la chaussée dans plusieurs points, ce qui nécessite, souligne-t-il, des travaux d'entretien à travers des cam-

pagnes de revêtement. Interrogé si des ponts ou autres ouvrages d'art ont été endommagés par ces intempéries, le même responsable a répondu: «Il n'y a pas eu d'ouvrages d'art ayant réellement subi des dommages. Nous avons enregistré un seul vieil ouvrage en maçonnerie situé à Guelma qui a rompu en raison des crues d'un oued».

Par ailleurs, un autre programme d'entretien et de réhabilitation de chemins communaux dans différentes wilayas du pays sera mis en œuvre incessamment, a ajouté le directeur de l'Entretien routier au ministère, précisant qu'environ 25 milliards de Da sont consacrés à ce projet.

Tout en soulignant l'importance de ce programme d'entretien des routes nationales et de chemins communaux, M. Mekhilef a affirmé, cependant, qu'un programme complémentaire pourrait intervenir afin de mieux faire face aux conséquences des récentes intempéries sur les infrastructures routières.

«On espère avoir un programme complémentaire pour l'entretien routier compte tenu de la récente vague d'intempéries. Face à ce genre de situations, le gouvernement n'a jamais hésité à mettre en œuvre des programmes complémentaires», a-t-il affirmé.

R. E.

MEDEA

Plus de 2.700 dossiers de concession agricoles traités

Plus de 2.700 dossiers de concession agricole ont été traités à ce jour au niveau de l'antenne de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'opération de reconversion du régime d'exploitation du foncier agricole, selon les responsables de cette structure. Le nombre de dossiers portant régularisation du régime d'exploitation du foncier agricole déposés auprès de cet Office s'élève à 2.704, soit 94% de l'ensemble des exploitations agricoles concernées par cette opération de reconversion, estimées à près de 2.868 exploitations. Par ailleurs, un délai supplémentaire de trois mois est accordé aux souscripteurs à ce dispositif pour procéder, avant la fin juin, à la régularisation de leur situation, soulignant que cette mesure de prorogation des délais fixés auparavant à la mi-avril prochain concerne 106 exploitations. Parmi les dossiers en instance de régularisation, 64 cas butent sur des problèmes d'héritage qui nécessitent, au vue de la réglementation, d'autres procédures administratives pour leur solution, permettant notamment d'identifier les personnes éligibles à ce dispositif. La superficie des terres agricoles qui devrait passer, au terme de ce nouveau dispositif, du droit de jouissance perpétuel au régime de concession à durée déterminée et renouvelable, est de 38.000 hectares, gérés dans le cadre de l'ancien régime, sous formes d'exploitations agricoles collectives (EAC) ou individuelles (EAI).

ORAN

10.000 logements publics locatifs programmés

La wilaya d'Oran vient de bénéficier d'un nouveau programme de 10.000 logements publics locatifs, ont annoncé les services de cette wilaya. Ce programme de logements de type public locatif, qui s'ajoute à celui des 7.100 logements retenus au titre du programme complémentaire dont a bénéficié récemment la wilaya d'Oran, à la faveur de la dernière visite du Chef de l'Etat, vise la résorption de l'habitat précaire (RHP). D'autres opérations de requalification du tissu urbain par un programme spécifique de réhabilitation de 200 immeubles relevant du vieux bâti et de mise à niveau de la voirie et de l'éclairage public seront bientôt engagées pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ces 200 immeubles "identifiés et recensés" seront pris en charge dans le cadre de cette nouvelle opération. Un programme de 366 immeubles (soit 6.607 logements), financé par la taxe d'habitation, a été lancé par l'OPGI d'Oran en octobre dernier, parallèlement à d'autres opérations de sauvegarde du patrimoine de la ville.

TEBESSA

161.102 hectares à cadastrer

Une superficie de 161.102 hectares est ciblée par une opération de cadastre devant être menée dans la wilaya de Tébessa dans le cadre du programme quinquennal en cours, selon la Direction concernée.

Neuf communes de la wilaya ont été totalement cadastrées, a rappelé la Direction du cadastre, soulignant que le foncier urbain n'est pas concerné par cette opération, depuis 2009, la priorité ayant été donnée sur décision de la direction centrale du cadastre, au parachèvement préalable du cadastre du foncier rural. L'objectif de cette action est l'élaboration des carnets fonciers et la constitution d'un fichier nécessaire aux opérations d'achat, de vente et d'hypothèque, ainsi que la reconnaissance et la réimmatriculation des parcelles cadastrées.

APS

TISSEMSILT, FORMATION EN SPÉCIALITÉS AGRICOLES

Programme de sensibilisation des jeunes

Actuellement, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt œuvre à attirer un grand nombre de jeunes vers les spécialités agricoles offertes par les établissements de formation, a affirmé le responsable du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de la cérémonie de l'ouverture de la session de formation de février, qui a vu l'inscription de 1.554 nouveaux stagiaires dans différents établissements de formation, M. Noureddine Belalia Douma a indiqué à l'APS que sa direction travaille en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA) et la Conservation des forêts pour la concrétisation d'un programme intensif de sensibilisation, qui ciblera cette année toutes les communes de la wilaya et vise à orienter les jeunes et les demandeurs de formation vers le secteur agricole.

Une série de réunions et de rencontres entre les cadres des trois instances aura lieu prochainement afin d'intégrer les jeunes dans le programme de renouveau rural et agricole et les PPDRI en leur offrant des opportunités de formation en apiculture, élevage de bétail, jardinage et arboriculture fruitière, selon le même responsable.

Pour attirer les jeunes vers de telles spécialités, la Direction des services agricoles a proposé la classification des zones selon leurs spécificités. A titre d'exemple, la région montagneuse nord est réputée par l'élevage bovin, caprin et l'arboriculture fruitière.

Dans le cadre de la convention signée avec la DSA, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels disposera, cette année, de salles à travers tous les établissements de formation au profit des agriculteurs pour leur procurer une formation de courte durée dans les spécialités d'élevage, d'apiculture, d'arboriculture fruitière, des grandes cultures et des techniques d'irrigation, a précisé à l'APS M. Noureddine Belalia. Inscrites dans les établissements de formation de la wilaya, un grand nombre de spécialités agricoles connaissent une affluence timide. Seulement 57 stagiaires ont été enregistrés. Afin de connaître les raisons du désintérêt des jeunes de la wilaya des spécialités liées à l'agriculture, la même direction s'apprête à élaborer une étude sur le terrain et trouver les solutions adéquates.

B. M.

CONSTANTINE, STADE BENABDELMALEK-RAMDANE

Réception «fin mars»

Les travaux de réhabilitation du mythique stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine *"tirent à leur fin et seront entièrement réceptionnés fin du mois"*, a affirmé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Ce stade cher aux Constantinois sera officiellement inauguré à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance, a souligné ce responsable, soulignant la symbolique de cette infrastructure qui *"reflète un pan entier de l'histoire du sport national"*. Construit en 1848, le stade Benabdelmalek-Ramdane, ex-stade Turpin, fait l'objet depuis août 2008 d'une vaste réhabilitation confiée à l'entreprise italienne Pizzarotti, dans le cadre de la réalisation du tramway de Constantine, dont le tracé avait nécessité la démolition d'une partie de ce stade, a rappelé le même responsable, précisant que les travaux de restauration avancent à un rythme "accéléré".

Le financement de cette opération a été inclus dans le marché de réalisation du tramway, a souligné le DJS, précisant que la mission de revêtement du terrain de football relève des prérogatives de l'Asssemblée populaire communale (APC).

D'une capacité de plus de 10.000 places entièrement couvertes, ce stade sera ouvert aux compétions à partir de la prochaine saison sportive, a encore affirmé le même responsable, précisant qu'un *"rajout de 3.000 places"* a été injecté dans le cadre du chantier de restructuration de ce stade qui fut le théâtre de plusieurs rencontres mémorables de l'équipe nationale de football. La réception de cette enceinte devra permettre la libération de la voie névralgique jouxtant le stade et menant vers le centre-ville, restée fermée à la circulation depuis plusieurs années en raison des travaux de réhabilitation, a ajouté le DJS, faisant part de l'importance de cet accès, dont la réouverture désengorgera la circulation vers le centre-ville.

APS

MEDEA

Plus de 2.700 dossiers de concession agricoles traités

Plus de 2.700 dossiers de concession agricole ont été traités à ce jour au niveau de l'antenne de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'opération de reconversion du régime d'exploitation du foncier agricole, selon les responsables de cette structure. Le nombre de dossiers portant régularisation du régime d'exploitation du foncier agricole déposés auprès de cet Office s'élève à 2.704, soit 94% de l'ensemble des exploitations agricoles concernées par cette opération de reconversion, estimées à près de 2.868 exploitations. Par ailleurs, un délai supplémentaire de trois mois est accordé aux souscripteurs à ce dispositif pour procéder, avant la fin juin, à la régularisation de leur situation, soulignant que cette mesure de prorogation des délais fixés auparavant à la mi-avril prochain concerne 106 exploitations. Parmi les dossiers en instance de régularisation, 64 cas butent sur des problèmes d'héritage qui nécessitent, au vue de la réglementation, d'autres procédures administratives pour leur solution, permettant notamment d'identifier les personnes éligibles à ce dispositif. La superficie des terres agricoles qui devrait passer, au terme de ce nouveau dispositif, du droit de jouissance perpétuel au régime de concession à durée déterminée et renouvelable, est de 38.000 hectares, gérés dans le cadre de l'ancien régime, sous formes d'exploitations agricoles collectives (EAC) ou individuelles (EAI).

ORAN

10.000 logements publics locatifs programmés

La wilaya d'Oran vient de bénéficier d'un nouveau programme de 10.000 logements publics locatifs, ont annoncé les services de cette wilaya. Ce programme de logements de type public locatif, qui s'ajoute à celui des 7.100 logements retenus au titre du programme complémentaire dont a bénéficié récemment la wilaya d'Oran, à la faveur de la dernière visite du Chef de l'Etat, vise la résorption de l'habitat précaire (RHP). D'autres opérations de requalification du tissu urbain par un programme spécifique de réhabilitation de 200 immeubles relevant du vieux bâti et de mise à niveau de la voirie et de l'éclairage public seront bientôt engagées pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ces 200 immeubles "identifiés et recensés" seront pris en charge dans le cadre de cette nouvelle opération. Un programme de 366 immeubles (soit 6.607 logements), financé par la taxe d'habitation, a été lancé par l'OPGI d'Oran en octobre dernier, parallèlement à d'autres opérations de sauvegarde du patrimoine de la ville.

TEBESSA

161.102 hectares à cadastrer

Une superficie de 161.102 hectares est ciblée par une opération de cadastre devant être menée dans la wilaya de Tébessa dans le cadre du programme quinquennal en cours, selon la Direction concernée.

Neuf communes de la wilaya ont été totalement cadastrées, a rappelé la Direction du cadastre, soulignant que le foncier urbain n'est pas concerné par cette opération, depuis 2009, la priorité ayant été donnée sur décision de la direction centrale du cadastre, au parachèvement préalable du cadastre du foncier rural. L'objectif de cette action est l'élaboration des carnets fonciers et la constitution d'un fichier nécessaire aux opérations d'achat, de vente et d'hypothèque, ainsi que la reconnaissance et la réimmatriculation des parcelles cadastrées.

APS

TISSEMSILT, FORMATION EN SPÉCIALITÉS AGRICOLES

Programme de sensibilisation des jeunes

Actuellement, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt œuvre à attirer un grand nombre de jeunes vers les spécialités agricoles offertes par les établissements de formation, a affirmé le responsable du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de la cérémonie de l'ouverture de la session de formation de février, qui a vu l'inscription de 1.554 nouveaux stagiaires dans différents établissements de formation, M. Noureddine Belalia Douma a indiqué à l'APS que sa direction travaille en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA) et la Conservation des forêts pour la concrétisation d'un programme intensif de sensibilisation, qui ciblera cette année toutes les communes de la wilaya et vise à orienter les jeunes et les demandeurs de formation vers le secteur agricole.

Une série de réunions et de rencontres entre les cadres des trois instances aura lieu prochainement afin d'intégrer les jeunes dans le programme de renouveau rural et agricole et les PPDRI en leur offrant des opportunités de formation en apiculture, élevage de bétail, jardinage et arboriculture fruitière, selon le même responsable.

Pour attirer les jeunes vers de telles spécialités, la Direction des services agricoles a proposé la classification des zones selon leurs spécificités. A titre d'exemple, la région montagneuse nord est réputée par l'élevage bovin, caprin et l'arboriculture fruitière.

Dans le cadre de la convention signée avec la DSA, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels disposera, cette année, de salles à travers tous les établissements de formation au profit des agriculteurs pour leur procurer une formation de courte durée dans les spécialités d'élevage, d'apiculture, d'arboriculture fruitière, des grandes cultures et des techniques d'irrigation, a précisé à l'APS M. Noureddine Belalia. Inscrites dans les établissements de formation de la wilaya, un grand nombre de spécialités agricoles connaissent une affluence timide. Seulement 57 stagiaires ont été enregistrés. Afin de connaître les raisons du désintérêt des jeunes de la wilaya des spécialités liées à l'agriculture, la même direction s'apprête à élaborer une étude sur le terrain et trouver les solutions adéquates.

B. M.

CONSTANTINE, STADE BENABDELMALEK-RAMDANE

Réception «fin mars»

Les travaux de réhabilitation du mythique stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine *"tirent à leur fin et seront entièrement réceptionnés fin du mois"*, a affirmé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Ce stade cher aux Constantinois sera officiellement inauguré à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance, a souligné ce responsable, soulignant la symbolique de cette infrastructure qui *"reflète un pan entier de l'histoire du sport national"*. Construit en 1848, le stade Benabdelmalek-Ramdane, ex-stade Turpin, fait l'objet depuis août 2008 d'une vaste réhabilitation confiée à l'entreprise italienne Pizzarotti, dans le cadre de la réalisation du tramway de Constantine, dont le tracé avait nécessité la démolition d'une partie de ce stade, a rappelé le même responsable, précisant que les travaux de restauration avancent à un rythme "accéléré".

Le financement de cette opération a été inclus dans le marché de réalisation du tramway, a souligné le DJS, précisant que la mission de revêtement du terrain de football relève des prérogatives de l'Asssemblée populaire communale (APC).

D'une capacité de plus de 10.000 places entièrement couvertes, ce stade sera ouvert aux compétions à partir de la prochaine saison sportive, a encore affirmé le même responsable, précisant qu'un *"rajout de 3.000 places"* a été injecté dans le cadre du chantier de restructuration de ce stade qui fut le théâtre de plusieurs rencontres mémorables de l'équipe nationale de football. La réception de cette enceinte devra permettre la libération de la voie névralgique jouxtant le stade et menant vers le centre-ville, restée fermée à la circulation depuis plusieurs années en raison des travaux de réhabilitation, a ajouté le DJS, faisant part de l'importance de cet accès, dont la réouverture désengorgera la circulation vers le centre-ville.

APS

SUITE AUX INTEMPÉRIES DE FÉVRIER

Plusieurs écoles fermées à Tizi-Ouzou

Bien que dans la majorité des établissements scolaires de la wilaya de Tizi-Ouzou, les cours ont repris après plus de quinze jours de fermeture des classes, il n'en demeure pas moins que plusieurs écoles restent fermées dans les quatre coins de la wilaya. Il s'agit d'établissements scolaires ayant subi des dégâts énormes suite aux intempéries enregistrées au début du mois de février dernier particulièrement à cause de la neige.

PAR LOUNES BOUGACI

Dans les écoles en question, la reprise n'a pas eu lieu encore car les dommages occasionnés par le mauvais temps sont difficiles à surmonter. Ainsi, dans la commune de Zekri, l'une des plus affectées par la neige, le CEM reste encore fermé à ce jour à cause de la situation qui y prévaut. Zekri est une commune située dans la daïra d'Azazga, à la frontière entre les deux wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa. Cette commune a vécu des moments très difficiles durant la période s'étalant du 3 février au 15 du même mois. La population a dû mobiliser toutes ses forces et sa sagesse pour gérer cette période d'intempérie durant laquelle des pénuries de toute sorte de produits avait vu le jour.

Dans la commune d'Illoula Oumalou, on enregistre également la fermeture à ce jour de l'école primaire du village Agoussim pour les mêmes raisons. Les conditions ne s'apprêtent pas du tout pour accueillir les élèves d'autant plus que le risque du retour du mauvais temps n'est pas écarté pour cette semaine, d'après des bulletins météos transmis aux différents sièges des Assemblées populaires communales de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans la commune de Boudjima, c'est le lycée qui a subi des dégâts énormes. Le lycée en question menaçait ruine depuis plusieurs années mais il a continué à fonctionner en dépit du danger latent qui pesait sur lui et surtout sur les lycéennes et les lycéens le fréquentant. Ce qui devait arriver se produit lors de la dernière tempête de neige et, fort heureusement, en l'absence des élèves, puisque les cours avaient été momentanément interrompus dès le 3 février avec l'arrivée des premiers flocons de neige. Pour parer aux conséquences des dommages qui ont été causés à ce lycée, les autorités ont eu recours aux classes de l'ancien CEM Bailèche-Mohamed Ahmed, situé à 500 mètres du lycée. Pour l'instant, les cours sont assurés tant bien que mal en attendant qu'une solution définitive soit trouvée à la situation que vit l'établissement d'enseignement secondaire de Boudjima, une commune située à vingt-deux kilomètres au nord est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, on déplore également la situation impraticable dans laquelle s'est retrouvé le lycée sis au village d'Aït Reggane, dans la commune d'Agouni Gueghrane (daïra des Ouadhias). Cet établissement est également fermé. Enfin, dans la région d'Iferhounen, le lycée communal est hors service depuis le 3 février dernier et contrairement aux autres établissements ayant rouvert, il est resté fermé pour les dangers qu'il continue de présenter. Le lycée d'Iferhounen est situé sur une côte où l'altitude est de plus de 1.000 mètres, à un kilomètre du chef-lieu communal. La matinée, la route qui y mène est totalement impraticable à cause du verglas. Notons que ce lycée est situé à la sortie sud du chef-lieu communal, sur la route qui mène vers le Col de Tirourda.

L. B.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

L'UNPEF dénonce

Le bureau de la wilaya de Tizi-Ouzou du Syndicat national des professionnels de l'éducation et de la formation est sorti de sa réserve pour déplorer un certain nombre de problèmes que vit le secteur. Ainsi, l'UNPEF de Tizi-Ouzou constate que les diverses réunions avec la tutelle sanctionnées par des procès-verbaux qui portent sur les situations financières impayées à ce jour (arriérés, alignement, allocations familiales…) et les différents problèmes soulevés n'ont pas été honorés.

Le même syndicat ajoute que plusieurs échéances depuis le mois de décembre 2011 ont été avancées mais jusqu'à aujourd'hui, *«aucune situation n'est versée dans les comptes des concernés»*. Et de rappeler que les enseignants stagiaires attendent toujours et d'autres nouveaux cas viennent s'ajouter à ceux qui existaient déjà auparavant. L'UNPEF relève, en outre, le refus de la Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou de dialoguer. *«D'ailleurs, trois demandes d'audience ont été adressées à cette direction et demeurent sans réponse de la part de la tutelle sachant que notre syndicat prône le dialogue comme moyen du bon fonctionnement du secteur de l'éducation»*, souligne le bureau de wilaya de l'UNPEF. Ce dernier, tout en rappelant qu'il reste toujours partisan du dialogue, *«appelle les autorités compétentes, à leur tête le wali de Tizi-Ouzou, de mettre fin à ce black-out contrairement aux informations de bonne entente entre l'UNPEF et la tutelle avancée par la Direction de l'éducation à travers les ondes de la radio locale de Tizi-Ouzou»*.

L. B.

DIRECTION DE LA CULTURE

Célébration du 8 mars

La femme est à l'honneur dans la wilaya de Tizi-Ouzou et ce, depuis hier mardi. La Direction de la culture de la wilaya a mis en œuvre un programme d'activités culturelles et artistiques riches et variées pour marquer la Journée mondiale de la femme. Ainsi, pour réussir cet hommage, la Direction de la culture a associé dans l'organisation de ces manifestations le Théâtre régional Kateb-Yacine, l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga et le Musée du Moudjahid de Tizi-Ouzou. La Direction de la culture a décidé que ces journées commémoratives soient un hommage aux actrices de la révolution nationale algérienne. Tout au long de cette semaine donc, les différents stands de la maison de la culture Mouloud-Mammeri abritent des expositions de broderie berbère, plats traditionnels, robes berbères, gâteaux orientaux, peintures et dessins, produits cosmétiques, bijoux, décoration florale et de peintures sur soie.

Au moment où se déroulent les acticités, des élèves de l'Ecole des beaux-arts d'Azazga procèdent à la réalisation des portraits de chahidate en plein air à la maison de la culture. En outre, une exposition d'archives, de documents, de livres, de photos et d'articles de presse autour des actrices de la Révolution nationale est en cours. A la même occasion, l'écrivaine Bahia Amellal est présente pour dédicacer ses livres.

Pour aujourd'hui, mercredi, le même établissement accueillera des veuves de chahid et des moudjahidate pour apporter leurs témoignages sur la guerre ainsi que pour donner des récitals poétiques. A 14h, le programme prévoit une projection suivie d'un débat sur le documentaire «Lettre à ma sœur», réalisé par Habiba Djahnine en hommage à sa sœur Nabila, assassiné par des terroristes à Tizi-Ouzou au début des années 90.

Pour la journée de demain, 8 mars, les organisateurs annoncent une visite à la maison historique Takhelwit n Lalla Fadhma Nsoumer. A 10 heures, Mme Kechir, doctorante en Histoire, animera une conférence sur les femmes et l'armée française. Une deuxième communication ayant pour thème : «La réinsertion de la femme dans tous les secteurs et sa participation au pouvoir, article 3 de la Tarika Rahmania» sera animée par Mouloud Dahlane, dit Si Lhacen, moudjahid et écrivain. Dans l'après-midi, un film documentaire, intitulé, «Agouni Fourou, village de plus de 1.000 martyrs» est au menu, suivi d'un gala artistique. La célébration de la Journée de la femme se terminera après demain, vendredi, avec une conférence animée par Djouher Aït Mohamed puis, enfin, la projection du film «La montagne de Baya» de Azeddine Meddour.

L. B.

MUSÉE DU MOUDJAHID

Hommage au chahid Halliche Hocine

Un hommage sera rendu au chahid Halliche Hocine le 10 mars prochain, a indiqué le directeur du Musée du Moudjahid de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un événement qui s'inscrit dans le cadre des activités commémoratives du cinquantième anniversaire de la tombée au champ d'honneur du chahid, capitaine de l'Armée de libération nationale, Halliche Hocine, dit Si Lhocine d'Ighil Imoula, et également connu sous le nom de Hocine Nath Makhlouf. Halliche Hocine était chef politico-militaire de la Zone III de la Wilaya III historique. L'hommage dont il est question est une journée d'étude à l'honneur du chahid.

L. B.

SÉNÉGAL, PRÉSIDENTIELLE

Second tour le 25 mars

Le second tour de l'élection présidentielle au Sénégal, qui oppose le chef de l'État sortant, Abdoulaye Wade, à son ancien premier ministre Macky Sall, aura lieu le 25 mars, a-t-on appris lundi 5 mars auprès de la Commission électorale nationale autonome (CENA). Le camp de M. Wade a déposé samedi un recours sur le vote du premier tour dans un département du sud du Sénégal auprès du Conseil constitutionnel, qui a au maximum cinq jours pour l'examiner et publier les résultats définitifs. Selon la Constitution, le second tour a lieu le troisième dimanche suivant cette publication, soit le 25 mars.

Quelle que soit la décision du Conseil sur le recours du camp présidentiel, portant sur des votes dans des bureaux du département de Bignona, il ne devrait pas changer de manière significative le résultat du premier tour qui s'est déroulé le 26 février. Le président Wade, 85 ans, au pouvoir depuis douze ans, était arrivé en tête avec 34,8 % des suffrages exprimés devant Macky Sall (26,5 %), selon des résultats officiels provisoires. Le taux de participation avait été de 51,5 % La campagne électorale pour le second tour débutera juste après la publication des résultats définitifs du premier tour par le Conseil constitutionnel, soit au plus tard jeudi.

EGYPTE, GAZODUC FOURNISSANT ISRAËL

Treizième attentat en un an

Un attentat a visé, lundi en Egypte, le gazoduc fournissant Israël et la Jordanie, le 13e contre cette installation en un an, ont indiqué des responsables égyptiens de la sécurité. Six hommes armés ont disposé sur le gazoduc des explosifs sur deux points distants d'environ 15 mètres, a affirmé un responsable, précisant que des pompiers étaient sur place pour éteindre l'incendie causé par cette attaque. Des témoins ont rapporté avoir entendu deux explosions qui ont provoqué des flammes de 20 mètres de haut dans le secteur d'Al-Massaeed, près de la ville d'Al-Arish, dans le nord de la péninsule du Sinaï. Le gazoduc avait été remis en service la semaine dernière après avoir été interrompu par une explosion similaire le 5 février. La fourniture de gaz égyptien à Israël, négociée sous le règne de Hosni Moubarak, fait l'objet de vives critiques en Egypte, où l'on estime en particulier que le prix a été sous-évalué.

GUINÉE BISSAU, ÉLECTIONS

Un opposant dénonce une fraude en faveur de Carlos Gomes

Le candidat de l'opposition, Braima Alfa Djalo, du Congrès national africain a annoncé qu'il se retire de la présidentielle du 18 mars en Ginée Bissau, accusant une fraude massive en préparation en faveur de l'ex-premier ministre Carlos Gomes Junior. Toute la machine administrative est mobilisée pour assurer la victoire du candidat du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (au pouvoir), Carlos Gomes Junior, a-t-il déclaré, précisant que cette fraude porte sur le renouvellement et la distribution des cartes d'électeurs. La campagne électorale a débuté, vendredi dernier, en vue du scrutin présidentiel anticipé, organisé à la suite du décès, le 9 janvier dernier, du chef de l'Etat Malam Bacaï Sanha. Dix candidats sont en lice dont deux anciens présidents : Kumba Yala (2000-2003) et Henrique Pereira Rosa (intérimaire de 2003 à 2005). Parmi les principaux candidats figurent aussi l'ex-Premier ministre Carlos Gomes Junior, et deux dissidents de sa formation politique (PAIGC) : Serifo Nhamadjo, président intérimaire de l'Assemblée nationale, et le ministre de la Défense, Baciro Dja. **APS**

SYRIE, RÉPRESSION SANGLANTE DE LA CONTESTATION

Prochaine réunion russo-arabe

La Russie et la Ligue arabe vont discuter cette semaine de la crise en Syrie, où l'armée mène des offensives contre des bastions anti-régime après la prise de Baba Amr, quartier rebelle de Homs repris par l'armée et auquel le CICR n'a toujours pas accès.

Moscou qui, malgré la répression sanglante de la contestation, soutient toujours le régime de Bachar al-Assad au grand dam des pays occidentaux et arabes, a annoncé que son chef de la diplomatie discuterait avec ses homologues arabes de la crise le 10 mars au Caire.

L'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe pour la Syrie, Kofi Annan, se rendra lui aussi le 10 mars à Damas, a indiqué lundi le patron de l'organisation panarabe, Nabil al-Arabi.

La crise sur la situation en Syrie se poursuit avec la poursuite des combats entre les forces gouvernementales et les rebelles de l'Armée syrienne libre. Des combats ont éclaté dans la nuit de dimanche à Deraa, berceau de la révolte dans le sud, tuant un militant qui filmait les affrontements, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Dimanche, l'armée avait bombardé Rastane, bastion rebelle dans la province de Homs, faisant sept morts, dont quatre enfants.

A Homs, où l'armée a repris le 1er mars le quartier rebelle de Baba Amr, les forces de sécurité ont effectué une campagne d'arrestations dans le quartier adjacent de Jobar. L'armée prenait également d'assaut Yabroud dans la province de Damas. Aux portes de Baba Amr, le Comité international de la Croix-Rouge tentait encore, pour le quatrième jour consécutif, de négocier l'entrée d'un convoi de sept camions chargés d'aide urgente à ce quartier assiégé et pilonné pendant près d'un mois, où vivres et médicaments font cruellement défaut.

"Les négociations sont toujours en cours", a indiqué Saleh Dabbakeh, le porte-parole de l'organisation à Damas.

Les autorités ont avancé des raisons de sécurité, en particulier la présence de bombes et de mines, pour justifier ce délai dénoncé par la communauté internationale. Des journalistes de la chaîne officielle syrienne y sont toutefois présents depuis plusieurs jours pour faire des reportages.

"Nous sommes sûrs qu'ils veulent prendre leur temps pour enterrer ou brûler les cadavres et effacer les traces de leurs crimes afin que le CICR ne s'aperçoive de rien", a affirmé dimanche à l'AFP Hadi Abdallah, militant à Homs de la Commission générale de la révolution syrienne, en référence aux centaines de victimes des violences dans ce quartier.

Le CICR a pu cependant distribuer de l'aide dimanche dans un village proche où sont réfugiés des habitants de Baba Amr.

Face à la poursuite des violences, la communauté internationale tente de trouver une issue tout en accentuant la pression sur Damas.

La compagnie Air France a annulé son vol Paris-Damas de lundi en raison des violences en Syrie, quelques jours après l'annonce par la France qu'elle fermait son ambassade à Damas.

La Russie tentait, de son côté, de trouver une issue politique, son ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov annonçant une rencontre avec ses homologues arabes ce samedi dans la capitale égyptienne. La Russie, alliée de longue date de Damas à qui elle vend des armes, a déjà bloqué avec la Chine deux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu condamnant la répression.

L'Arabie, poids lourd de la région du Golfe, a fait montre de fermeté à l'encontre de Damas depuis le début des violences en Syrie, et les six Etats du Golfe ont retiré leurs ambassadeurs de Damas et expulsé les ambassadeurs de Syrie pour dénoncer le "massacre collectif" commis par le régime.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Saoud al-Fayçal, a estimé dimanche dernier que l'opposition syrienne avait le "droit" aux armes face à la répression : "*C'est le droit des Syriens de s'armer pour se défendre. Les armes utilisées pour viser les maisons sont (celles) utilisées durant les guerres contre des ennemis".*

L'armement de l'opposition est de plus en plus discutée dans les sphères arabes et occidentales: Washington y est toujours réticent, craignant que les armes ne soient récupérées par Al-Qaïda, tandis que plusieurs pays arabes soutiennent cette idée. Le 1er mars, le Conseil national syrien (CNS), principale composante de l'opposition, annonçait la formation d'un *"bureau militaire"* pour superviser les approvisionnements en armes à l'ASL, apportant ainsi son soutien formel à la lutte armée.

L'élection de Poutine saluée par... Bachar el-Assad

Le président syrien, Bachar el-Assad a félicité Vladimir Poutine pour sa victoire à la présidentielle russe, a rapporté l'agence officielle syrienne Sana, au moment où la Russie continue de soutenir Damas malgré la répression sanglante de la contestation. "*Le président Bachar el-Assad a envoyé une lettre de félicitations au Premier ministre Vladimir Poutine à l'occasion de sa victoire à la présidentielle*", a indiqué Sana, précisant que M. Assad a exprimé "*en son nom et au nom du peuple syrien ses plus sincères félicitations pour sa remarquable élection"*. Dans son message, le chef de l'État syrien a exprimé à Vladimir Poutine "s*es vœux de réussite et au peuple russe ami le progrès et la prospérité sous sa direction"*. Alliée de longue date de la Syrie, à laquelle elle vend des armes, la Russie a déjà bloqué avec son allié chinois deux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu condamnant la répression sanglante du régime. Des Syriens pro-régime s'étaient rassemblés dimanche devant l'ambassade de Russie à Damas pour remercier Moscou de son soutien au président Assad et appeler au passage les Russes à voter en faveur de Vladimir Poutine. Lundi, la presse syrienne a, elle aussi, salué cette victoire.

RENCONTRE OBAMA-NÉTANYAHOU

Téhéran au centre des discussions

L'Iran a été au cœur de la rencontre lundi 5 mars entre le président américain, Barack Obama, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, dans un contexte marqué par les menaces de l'Etat hébreu de mener une attaque "préventive" contre Téhéran. Tant le président des Etats-Unis que le Premier ministre israélien ont posé ces derniers jours leurs jalons dans ce débat avant leur rencontre à la Maison-Blanche.

Dimanche dernier, le président américain —qui s'exprimait à Washington devant le puissant lobby pro-Israël Aipac — a mis à nouveau en garde contre une telle initiative, regrettant qu'"*on parle trop de guerre*" contre l'Iran en ce moment, tout en tâchant de rassurer son allié en réaffirmant être prêt à utiliser la force contre Téhéran si nécessaire, rapporte le journal *Le Monde*. "*Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour préserver l'avantage militaire israélien, parce qu'Israël doit toujours avoir la possibilité de se défendre seul contre toute menace*", a aussi déclaré le président américain, appelant, toutefois, à laisser les sanctions prises à l'encontre de Téhéran faire leur effet. MM. Obama et Nétanyahou —dont les relations sont souvent dépeintes comme mauvaises— s'étaient vus pour la dernière fois à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2011. Quatre mois plus tôt, le dirigeant israélien avait infligé un camouflet à son allié en rejetant face à la presse dans le bureau ovale son appel à un Etat palestinien sur la base des lignes de 1967. Vendredi, dans un entretien accordé à *The Atlantic*, M. Obama a décrit ses relations avec le Premier ministre israélien comme "*très franches, très directes et très honnêtes*".

La condamnation à mort d'un Américano-Iranien annulée

Possible signal envoyé à Washington, la Cour suprême iranienne a annulé, lundi, la condamnation à mort prononcée par un tribunal révolutionnaire contre un Américano-Iranien, Amir Mirzaï Hekmati, accusé d'être un agent de la CIA, rapporte l'agence de presse Fars. La justice "*a renvoyé le dossier à une autre instance*", a déclaré le porte-parole des services judiciaires, Gholamhossein Mohseni-Ejei.

La justice iranienne avait confirmé début janvier la condamnation à mort de M. Hekmati "*pour coopération avec le gouvernement hostile des Etats-Unis et espionnage pour le compte de la CIA*".

Agé de 28 ans, cet ancien marine avait été arrêté en décembre 2011. Selon le ministère iranien des Services de renseignement, il aurait été formé dans des bases américaines en Afghanistan et en Irak. Dès l'ouverture de son procès, l'accusé avait reconnu avoir eu des liens avec la CIA mais avait assuré n'avoir nullement eu l'intention de porter atteinte aux intérêts de l'Iran.

R. I.

LÉGISLATIVES EN IRAN

Les conservateurs se partagent les sièges au Parlement

Le Front uni des conservateurs, qui affiche clairement son opposition à Mahmoud Ahmadinejad, était en avance sur l'autre grande coalition conservatrice, le Front de la persistance de la révolution islamique soutenant le président, selon les médias, alors que 190 des 290 élus du nouveau Majlis étaient déjà connus. Beaucoup de nouveaux venus Les annonces officielles ne mentionnent pas l'appartenance des élus. Le scrutin était uninominal dans les petites circonscriptions rurales et de liste dans les grandes villes. L'analyse est compliquée par le fait qu'un certain nombre d'élus figuraient en même temps sur plusieurs listes comme cela est fréquent en Iran.

Larijani réelu à la tête du Parlement

Une autre coalition conservatrice critique à l'égard de Mahmoud Ahmadinejad, le Front de le résistance, dirigé par l'ancien patron des Gardiens de la révolution, Mohsen Rezai, pourrait aussi réaliser un bon score en province. Le président du Parlement sortant Ali Larijani, l'un des principaux adversaires de Mahmoud Ahmadinejad, a été réélu sans surprise, alors que plusieurs députés sortants connus pour leur soutien sans faille au gouvernement ont été battus en province. Parvin Ahmadinejad, la sœur du président qui se présentait pour la première fois, a été battue à Gharmsar (nord), sa ville d'origine. A l'inverse, toutefois, un grand nombre des 79 députés qui avaient réclamé en février la convocation du président devant le Majlis ont été battus, de même que la liste Voix de la nation qui réunissait à Téhéran quelques-uns des plus virulents détracteurs du président. Le pouvoir s'est félicité de la forte participation qu'il avait annoncée par avance, estimant qu'elle confortait le régime au moment où il est soumis à des menaces militaires d'Israël et à une pression économique croissante des Occidentaux en raison de son programme nucléaire controversé.

Triomphe des partisans de Khamenei

Les partisans du Guide suprême de la Révolution iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, auraient remporté plus de 75% des sièges aux élections législatives, selon un décompte quasi définitif, ne laissant que des miettes au camp du président Mahmoud Ahmadinejad.

Le résultat du vote de vendredi, largement boycotté par les réformateurs, ne devrait pas avoir de grandes conséquences sur la politique étrangère iranienne, dont le dossier nucléaire, mais il va redistribuer les cartes entre conservateurs avant l'élection présidentielle de 2013.

La déroute des partisans de Mahmoud Ahmadinejad va probablement affaiblir l'autorité du président iranien, qui a eu le tort de vouloir défier la hiérarchie religieuse qui tire les ficelles depuis la révolution islamique de 1979. Après le dépouillement de 90% des bulletins de vote, les candidats soutenus par l'ayatollah Khamenei sont en passe de remporter plus de 75% des sièges au Majlis, selon les chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur.

A Téhéran, ils ont gagné 19 sièges sur 30, le reste allant aux partisans de Mahmoud Ahmadinejad.

Le camp ultra-conservateur du Guide suprême triomphe également dans les villes saintes chiites de Qom et Mashhad, ainsi qu'à Ispahan et Tabriz, où le président iranien avait recueilli 90% des voix lors de la présidentielle de 2009. Même les régions rurales, où les discours populistes et teintés de nationalisme non religieux avaient fait merveille jusqu'à présent, ont voté à près de 70% pour la hiérarchie cléricale.

Les résultats définitifs des élections seront communiqués lundi. Le taux de participation a été de 64%, contre 57% en 2008, selon les chiffres officiels.

Divisions au sein de l'élite

Il est délicat d'établir une comparaison entre ces résultats et ceux des législatives de 2008, où les conservateurs s'étaient présentés sous la même bannière, remportant 70% des sièges. Mais les experts s'attendent à ce que Mahmoud Ahmadinejad, auquel la Constitution interdit de briguer un troisième mandat en 2013, ne s'en laisse pas compter.

"Le camp d'Ahmadinejad n'est pas laminé. Il faut attendre de voir ce qui va se passer quand le Parlement se réunira en juin", estime Hamid Farahvashian.

"*Le scrutin a mis en lumière des divisions croissantes au sein de l'élite au pouvoir. Elles pourraient éclater au grand jour dans les semaines qui viennent*", ajoute-t-il. Le président iranien devrait être convoqué d'ici vendredi pour s'expliquer devant le Parlement sur sa politique économique et étrangère. Il lui est, notamment, reproché d'avoir fait exploser l'inflation en remplaçant les subventions sur l'alimentation et l'essence par une aide individuelle en liquide de 28 euros par mois.

Si ses explications ne sont pas jugées convaincantes, le Parlement pourrait le destituer —mais il aurait besoin pour cela du feu vert de l'ayatollah Khamenei.

L'hypothèse d'un maintien en fonction de Mahmoud Ahmadinejad est beaucoup plus crédible, même si le président en serait réduit à inaugurer les chrysanthèmes. *"Le pouvoir iranien est sous pression de l'Occident et ne veut pas paraître divisé"*, souligne l'analyste Babak Sadeghi. "*Ahmadinejad va donc finir son mandat, mais il sera très affaibli*", prédit-il

R. I./ Libération

ARYTHMIE CARDIAQUE

Tout ce qu'il faut savoir

Afin de bien parler de l'arythmie cardiaque, il faudrait en réalité parler des arythmies cardiaques. En effet, il existe plusieurs sortes d'arythmies dépendant de la partie du cœur où l'arythmie a lieu ainsi que de l'effet sur le rythme cardiaque : est-il accéléré, ralenti ? Est-il irrégulier ?

Toutes les arythmies ne sont pas dangereuses pour la santé et on peut très bien vivre avec des extrasystoles auriculaires ou ventriculaires, par exemple. Ce n'est pas le cas lors de fibrillation ventriculaire où le pronostic vital est en jeu. C'est dans le cas de fibrillation ventriculaire que l'on pratique le massage cardiaque et que l'on doive parfois utiliser le défibrillateur, afin de sauver des vies.

L'électrocardiogramme est un des outils utilisés par le cardiologue pour voir la fonction cardiaque, notamment l'activité électrique du cœur. Anatomiquement parlant, le cœur est un muscle, une pompe qui en se contractant et se décontractant permet de pomper le sang et de le propulser dans les poumons afin de le charger en oxygène et de le répartir ensuite dans les différents organes du corps. Les contractions du cœur se font grâce à des impulsions électriques.

Il existe de nombreux traitements contre les troubles du rythme cardiaque. Il faudra parfois passer par le pacemaker si l'on a affaire à une bradycardie (ralentissement du rythme cardiaque). Le traitement sera adapté à la cause de l'arythmie.

Définition de l'arythmie

Le cœur est un muscle dont la fonction est de pomper le sang, afin de le répartir à travers le corps. Le cœur peut être divisé en deux parties: cœur gauche et cœur droit. Chaque partie a deux compartiments, l'oreillette et le ventricule. Les contractions du cœur répondent à un influx nerveux, donné par le nœud sinusal, c'est le rythme cardiaque. Un cœur sain bat au rythme de 60 à 100 pulsations par minute.

Il est important de noter que le rythme cardiaque est normalement accéléré en cas d'effort physique ou d'angoisse par exemple. Le rythme cardiaque est également ralenti de manière habituelle chez les sportifs. En effet, chez ces derniers, le rythme cardiaque peut descendre à 40 pulsations par minute. Cela s'explique par le fait que leur cœur, entraîné, est plus gros. Il est donc capable de pomper plus de sang à la fois. Ainsi, pour un même volume de sang à pomper, il faut moins de battements cardiaques.

On parle d'arythmie lorsque le rythme cardiaque est perturbé de manière inhabituelle. Cela est dû à une désorganisation des impulsions électriques contrôlant les battements du cœur. Le cœur peut battre trop vite (au-dessus de 100 pulsations par minute = tachycardie) ou trop lentement (au-dessous de 60 pulsations par minute = bradycardie). La rapidité de battement du cœur est une composante de l'arythmie. Il faut aussi tenir compte du fait que le rythme est régulier ou non. Un rythme irrégulier ne permet pas au cœur d'effectuer sa tâche, il est comme paralysé.

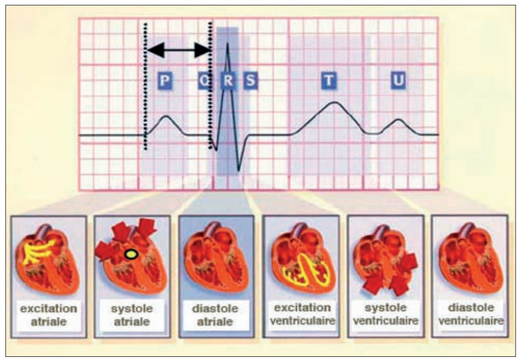

Il existe de nombreuses sortes d'arythmies, dépendant de la partie du cœur où elles ont lieu (oreillette ou ventricule) ainsi que de l'effet (accélération ou ralentissement du rythme cardiaque), les principales arythmies sont les suivantes:

Tachycardies: Fibrillation auriculaire ou ventriculaire, Flutter auriculaire, Tachycardie supraventriculaire, Tachycardie sinusale ou ventriculaire, Extrasystole auriculaire ou ventriculaire, Syndrome de QT long.

Bradycardies : Dysfonctionnement du nœud sino-auriculaire, bloc auriculo-ventriculaire

- La fibrillation auriculaire est le type le plus fréquent d'arythmie cardiaque. Elle est, comme son nom l'indique, une arythmie de l'oreillette. On la retrouve essentiellement chez les personnes âgées, due à la vieillesse du système cardiaque, notamment du tissu conducteur (de l'impulsion électrique). En cas de fibrillation auriculaire, le cœur bat à plus de 350 pulsations par minute et peut même aller jusqu'à 600 pulsations par minute. L'arythmie dure en général quelques minutes, mais il est possible qu'elle perdure durant quelques heures.

- La fibrillation ventriculaire est une arythmie dangereuse pour la vie du malade. Cette fois, l'arythmie a lieu dans le ventricule et de manière désorganisée, il n'y a plus de rythme régulier. Or, le ventricule a la fonction de pomper le sang et de l'expulser dans le corps. Lorsque le ventricule est en fibrillation, il ne peut plus effectuer sa tâche. En cas de fibrillation ventriculaire, il est nécessaire de réanimer la personne, car elle perd connaissance rapidement. On effectue alors une réanimation cardiaque et il faut parfois s'aider d'un défibrillateur.

- Le flutter auriculaire: on nomme flutter auriculaire, une arythmie de l'oreillette faisant battre le cœur à une fréquence de 300 pulsations à la minute, ce qui est inférieur à la fibrillation auriculaire.

- La tachycardie supraventriculaire touche les personnes plus jeunes et provoquent des contractions cardiaques inférieures à 200 pulsations par minute. Elle est due à une mauvaise «circulation» de l'impulsion nerveuse dans le cœur.

- La tachycardie sinusale est une arythmie dont le rythme cardiaque dépasse les 100 pulsations par minute. En cas d'effort, de situation stressante ou de consommation de stimulants, la tachycardie est tout à fait normale. Si par contre, une tachycardie sinusale apparaît sans aucune cause, des investigations médicales seront effectuées afin de vérifier s'il n'y a pas de problème cardiaque.

- La tachycardie ventriculaire apparaît suite à des maladies cardiaques. C'est une arythmie des ventricules cardiaques, caractérisée par un rythme régulier allant de 120 à 250 pulsations par minute. La principale complication de la tachycardie ventriculaire est la survenue d'une fibrillation ventriculaire qui est une situation d'urgence.

- L'extrasystole auriculaire ou ventriculaire est une arythmie caractérisée par une contraction supplémentaire. Le cœur bat à contre-temps. L'extrasystole auriculaire a lieu dans l'oreillette, tandis que l'extrasystole ventriculaire touche le ventricule. Notons que l'extrasystole ventriculaire est plus fréquente que l'extrasystole auriculaire. Une extrasystole peut apparaître de temps en temps et cela n'est pas grave en soi. Mais si leur fréquence augmente de façon conséquente, le médecin devra tout de même vérifier s'il n'y a pas un problème de santé sous-jacent.

- Le syndrome de QT long: lors de battement cardiaque, il y a possibilité de diviser le fonctionnement du cœur en plusieurs parties, contraction-décontraction des différentes parties du cœur. C'est en réalité une image de l'impulsion électrique parcourant le cœur et visible sur un électrocardiogramme. L'espace QT est le temps entre la charge et la décharge électrique des ventricules. Ces différents temps sont en principe bien définis. Cependant certains médicaments peuvent avoir comme effet secondaire, la prolongation du temps QT, provoquant une accélération et une irrégularité du rythme cardiaque. Ainsi, il faudra éviter de donner deux médicaments ayant cet effet, sans quoi, l'interaction médicamenteuse, provoquant la prolongation du temps QT, pourra tuer le malade.

- Le dysfonctionnement du nœud sino-auriculaire provoque une arythmie, baissant le rythme cardiaque en dessous de 50 pulsations à la minute. Comme son nom l'indique, le nœud sinusal est perturbé, la plupart du temps, à cause d'un tissu cicatriciel dans le cœur, qui remplace le nœud sino-auriculaire. L'impulsion électrique est ainsi déviée.

- Le bloc auriculo-ventriculaire est également dû à une mauvaise transmission de l'influx nerveux permettant la contraction du cœur. Cette fois, c'est au niveau de la transmission entre les oreillettes et les ventricules.

Causes

Les arythmies cardiaques ont plusieurs causes possibles :

- une malformation congénitale
- héréditaires
- problème à la thyroïde (hypothyroïdie, hyperthyroïdie)
- âge (vieillissement)
- effort (sport, course)*
- maladie (grippe, rhume, refroidissement)*
- stress*
- émotion, hyperémotivité*
- consommation de stimulants: alcool, café, tabac*
- déshydratation
- problème cardiaque (insuffisance coronarienne, infarctus du myocarde)
- autre problème du corps (exemple de l'embolie pulmonaire, bronchopneumonie)
- consommation de drogues
- effets secondaires de certains médicaments

Les causes d'arythmie marqués par une une * montrent que ces dernières peuvent effectivement causer des troubles du rythme cardiaque en l'accélérant. Par contre, on ne traitera pas ces «arythmies» passagères.

En général, les différentes causes des arythmies provoquent certains types d'arythmie.

- L'âge (vieillissement): en vieillissant, le tissu cardiaque et notamment le tissu conducteur du cœur s'use et l'impulsion cardiaque est moins bonne. Dès l'âge de 60 ans, beaucoup de personnes souffrent de trouble du rythme cardiaque et présentent le plus souvent des fibrillations auriculaires. Les extrasystoles sont aussi dues le plus souvent à l'âge, mais peuvent également résulter de problèmes cardiaques.

- Les efforts (sport, course), tout comme la consommation d'excitants comme le café, la nicotine et autres stimulants peuvent provoquer des arythmies. C'est la tachycardie sinusale. Notons encore que la tachycardie sinusale est également provoquée par la déshydratation et le stress.

- Un problème cardiaque (insuffisance coronarienne, infarctus du myocarde): Par une mauvaise irrigation sanguine du cœur (insuffisance coronarienne), ce dernier fonctionne moins bien et peut présenter des arythmies. Les arythmies peuvent également être le premier signe d'un infarctus du myocarde.

- L'émotion, l'hyperémotivité: les grandes émotions peuvent également provoquer des arythmies, sans gravité. On les retrouve beaucoup chez les jeunes. L'arythmie est souvent une tachycardie supraventriculaire, due à un court-circuit au niveau de la transmission nerveuse de l'influx électrique, provoquant les contractions cardiaques.

- Les médicaments: certains médicaments peuvent provoquer des arythmies. Cela est très important dans la prolongation du temps QT pouvant provoquer un évanouissement et la mort du patient. Ainsi, les médecins font très attention à ne pas administrer deux médicaments allongeant le temps QT à un même patient, sans suivre le fonctionnement de son cœur au plus près.

Personnes à risque

Il existe de nombreuses causes d'arythmie, ainsi que de nombreux types. Il est donc compréhensible que de nombreuses personnes puissent souffrir d'arythmie, à des degrés divers de gravité.

Les personnes ayant le plus de risque de développer des arythmies sont les suivantes:

- les personnes nées avec une anomalie cardiaque (congénitale)
- les personnes dont un membre de la famille souffre ou a souffert d'arythmie (hérédité)
- les personnes âgées
- les personnes souffrant d'une maladie cardiaque (insuffisance cardiaque, ayant eu un infarctus du myocarde)
- les personnes hypertensives
- les personnes diabétiques
- les personnes souffrant d'une maladie de la thyroïde (hyper-hypothyroïdie)
- les personnes en surpoids
- les personnes déshydratées
- les personnes consommant des stupéfiants
- les personnes consommant des médicaments ayant comme effet secondaire, l'allongement du temps QT

Il est clair que toute anomalie cardiaque (maladie congénitale, hérédité, acquise) amène le cœur à fonctionner moins bien. Les impulsions électriques devant déclencher les contractions du cœur pourront être affectés et occasionner des arythmies.

Symptômes

Les symptômes principaux d'une arythmie sont les suivants:

- accélération du pouls
- ralentissement du pouls
- pouls irrégulier
- palpitations
- chute de la pression artérielle
- étourdissements, vertiges
- perte de la connaissance
- faiblesse, fatigue
- essoufflement
- douleurs à la poitrine

Il est important de noter que les arythmies ne sont pas toujours accompagnées de symptômes. L'apparition ou non des symptômes n'indique en rien la gravité d'une arythmie. Ainsi, des symptômes ressentis fortement par des palpitations par exemple, ne traduisent pas l'apparition d'une arythmie dangereuse pour la vie. De même, une arythmie sans symptôme ne veut pas dire que l'arythmie est anodine. Ainsi, les personnes qui détectent de l'arythmie, par la prise de la pression artérielle (la plupart des appareils électroniques actuels indiquent la présence ou non d'une arythmie) devraient en parler à leur médecin.

Cependant, des symptômes aussi importants que des palpitations fortes, accompagnées de douleurs à la poitrine, arrivant subitement devraient amener la personne ou des proches à appeler les urgences, sous peine de passer à côté d'un infarctus du myocarde. Un infarctus du myocarde non traité en urgence peut être mortel. De même, une personne ressentant de fortes palpitations avec des étourdissements devrait faire appel aux urgences.

Diagnostic

Les arythmies cardiaques peuvent être ou non ressenties par les patients. Les principaux symptômes évoqués sont les palpitations, un essoufflement, de la fatigue. Suivant la gravité des symptômes, ces derniers amèneront le malade à aller consulter son médecin qui fera non seulement une anamnèse, mais pourra faire des tests complémentaires afin de diagnostiquer une arythmie, sa gravité et donner un médicament s'il y a lieu.

Parfois, les arythmies sont asymptomatiques pour les personnes qui pourtant en souffrent, rendant le diagnostic plus compliqué. C'est parfois lors d'un examen de routine que le médecin pourra découvrir l'existence d'une arythmie.

Comme il existe de nombreuses causes aux arythmies, ainsi que de nombreux types d'arythmies, les examens pourront aider le médecin, voir le cardiologue au diagnostic de l'arythmie.

Les examens pouvant être faits par le médecin sont les suivants:

- anamnèse, récolte des symptômes
- électrocardiogramme
- échocardiogramme
- test à l'effort
- holter cardiaque

Electrocardiogramme (ECG)

L'électrocardiogramme est un appareil qui permet de mettre en évidence l'activité électrique du cœur.

Echocardiogramme

Avec l'échocardiogramme, des ondes sonores sont utilisées. Tout comme une échographie permet de voir les structures de l'utérus et le bébé lors d'un examen gynécologique, l'échocardiogramme permettra de voir les structures du cœur.

Test à l'effort

Le test à l'effort s'effectue également avec un électrocardiogramme, mais dans les conditions particulières de l'effort.

Holter cardiaque

Le holter cardiaque est un appareil portatif, indiqué dans la mesure de l'électrocardiogramme. Le but est de mesurer l'électrocardiogramme durant 24 heures en continu. La personne garde l'appareil sur elle toute la journée.

Complications

Les complications dépendent du type d'arythmie. En effet, lorsque l'arythmie est sous la forme d'une fibrillation auriculaire, cela ne touche que les oreillettes (la transmission électrique n'est heureusement pas entièrement perturbée dans les ventricules). Les oreillettes se contractent à un tel rythme, empêchant le sang de circuler normalement. En général, une fibrillation dure de quelques minutes à quelques heures.

Ainsi, lorsque la période de fibrillation dure longtemps, le sang stagne dans les oreillettes, peut coaguler et former des caillots sanguins. Ces caillots peuvent déclencher un infarctus du myocarde, ou obturer d'autres vaisseaux sanguins, et provoquer un accident vasculaire cérébral, si c'est un vaisseau du cerveau qui est bouché, par exemple.

Notons que les fibrillations auriculaires sont le type d'arythmie le plus fréquent. En effet, elles touchent essentiellement les personnes âgées, car souvent dues à l'usure du tissu conducteur du cœur (tissu coordonnant les impulsions électriques, donc ordonnant le rythme cardiaque). Ainsi, environ 10% des personnes de plus de 80 ans souffrent de fibrillations auriculaires.

En cas de fibrillation ventriculaire, les complications sont plus graves, car le ventricule, sensé pomper le sang et l'expulser, n'arrive plus à effectuer sa fonction. Le malade perd connaissance. Il faut alors le réanimer rapidement, de manière manuelle en effectuant la réanimation cardio-vasculaire ou à l'aide d'un défibrillateur au risque de perdre la personne.

En résumé, les complications des arythmies sont les suivantes:

- une insuffisance cardiaque
- la perte de connaissance
- un accident cardio-vasculaire
- une embolie (pulmonaire, par exemple)
- une syncope
- le décès

Traitement arythmie cardiaque

Il existe plusieurs sortes de médicaments pour traiter les différents types d'arythmies cardiaques. Le diagnostic de l'arythmie cardiaque est important pour déterminer où se situe la cause de l'arythmie. Le médecin pourra ensuite donner le médicament adéquat.

Remarquons que même en présence d'arythmie, le médecin ne donnera pas forcément de médicament, car les arythmies ne mettent pas toujours en danger la vie du malade et peuvent même passer inaperçues.

Ce n'est évidemment pas le cas de toutes les arythmies, comme la tachycardie ventriculaire, par exemple qui peut être foudroyante. Ainsi, le médecin devra donner le traitement de cas en cas et considérer si un traitement médicamenteux est nécessaire afin de réduire des symptômes très gênants ou pouvant entraîner des complications sérieuses.

Les médicaments utilisés dans le traitement de l'arythmie sont les suivants:

- béta-bloquants
- inhibiteurs du sodium
- inhibiteurs du calcium et du potassium
- la digoxine

Ces médicaments vont permettre au cœur de décelerer et de retrouver un rythme normal.

Lors de fibrillation ventriculaire, il faut en urgence pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire (appelé également massage cardiaque). Il est parfois nécessaire de recourir au défibrillateur, un appareil que l'on place sur le thorax. Il y a envoi d'un courant électrique afin de rétablir le rythme cardiaque.

Lors de bradycardie nécessitant un traitement médicamenteux, le médecin pourra proposer de poser un pacemaker. Le pacemaker est un appareil permettant de donner du rythme au cœur en le stimulant par un courant électrique.

En cas d'arythmie d'origine nerveuse, il est possible de prendre de l'aubépine, une plante qui a des effets au niveau du rythme cardiaque. Le nom latin de l'aubépine est «crataegus».

Bons conseils

L'arythmie est un trouble du cœur. Pour diminuer le risque d'arythmie, il faut réduire les facteurs de risque et améliorer son hygiène de vie. Ce sont les mêmes recommandations que l'on préconise pour avoir un cœur sain et éviter les troubles cardiaques.

Ainsi, il est conseillé de:

- surveiller son alimentation
- pratiquer une activité physique régulière
- éviter le stress, travailler la relaxation et la détente
- ne pas fumer
- éviter les stimulants comme le café, l'alcool

Surveiller son alimentation

Une bonne base pour son alimentation est de suivre les recommandations selon la pyramide alimentaire. On ne se prive de rien, mais on comprend les priorités et à quoi il faut faire attention. En premier lieu, il est très important de s'hydrater. Il faut donc boire de l'eau, c'est l'idéal, ainsi que des tisanes. Ensuite, il faut respecter les trois repas principaux et éviter de grignoter entre les repas. Les portions alimentaires seront respectées entre les protéines, les féculents et les fibres. Les légumes et fruits pourront être consommés tout au long de la journée. Les sucreries et les matières grasses doivent être par contre limitées.

Pratiquer une activité physique régulière

Par activité physique, on pense à une activité de base comme marcher, monter les escaliers, faire le ménage, jardiner. Une activité de 30 minutes par jour est suffisant pour garder la forme. On remarque donc qu'il ne faut pas pratiquer du sport à haut niveau. 1 à 2 fois par semaine, il est également recommandé de pratiquer un sport un peu plus intensif d'au moins 1 à 2 heures. Le message à retenir est donc de bouger.

Stress, tabac, stimulant

En évitant ces 3 facteurs aggravant, on évite de surcharger le cœur, ce qui le ménage et le garde longtemps en forme. Le stress peut être diminué en faisant du sport, de la relaxation ou encore de la méditation.

TÉTOUAN, 18E FESTIVAL MÉDITERRANÉEN

«Cinéma et printemps arabe» au menu

Le 18e Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan (nord du Maroc, 24-31 mars) proposera, pour l'édition de cette année, un programme spécial sur «Le cinéma et le printemps arabe», ont annoncé les organisateurs de cette manifestation culturelle à laquelle participera 16 pays du pourtour méditerranéen.

A cette occasion des documentaires sur les soulèvements en Tunisie, en Egypte et en Syrie seront projetés et suivis de débats autour «du printemps arabe» dans ces pays suivis d'un hommage qui sera rendu aux artistes syriens, précise-t-on.

Le jury de l'édition de cette année sera présidé, dans la catégorie long-métrage par le directeur artistique américain Peter Scarlet, président du Festival d'Abou Dhabi, ancien président de celui de San Francisco et ex-directeur général dela Cinémathèque française.

Le réalisateur marocain, Noureddine Lakhmari, auteur notamment du long-métrage *Casa Negra*, un film noir sur Casablanca présidera, quant à lui, le jury court-métrage tandis que le directeur du Festival international du documentaire de Madrid, Antonio Delgado sera à la tête du «Jury documentaire». Il sera, d'autre part, marqué par des hommages qui seront rendus à des cinéastes et acteurs de pays méditerranéens et par l'organisation de tables-rondes et d'un colloque sur « Le cinéma à l'ère du numérique».

APS

ALGER-CENTRE, ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Exposition de peintures «feminin pluriel» pour le 8 Mars

À l'occasion de la Journée de la femme, fêtée le 8 mars de chaque année, l'Établissement Arts et Culture situé à la place Audin d'Alger abritera, de ce fait, une exposition exclusivement féminine. La manifestation qui débutera demain se déroulera jusqu'au 15 de ce mois. Ellr sera une occasion aux femmes peintres de rendre un hommage aux anciennes femmes artistes-peintres, à l'instar de Djamila Bent Mohamed, Aïcha Haddad et Kheïra Flidjani.

PAR DJAMEL BOUKERMA

« *L'objectif de cette exposition est de rendre hommage à ces femmes qui ont quitté la scène artistique en laissant derrière elles des œuvres inédites* », a affirmé Ben Sadia, responsable de l'établissement.

L'exposition réunira plusieurs artistes femmes venues de plusieurs wilayas d'Algérie. Au total, dix-huit femmes , artistes peintres, vont exposer « *plus d'une cinquantaine d'œuvres réalisées selon différentes techniques de peinture* », nous a affirmés le responsable de l'Établissement. Les femmes peintres, Djamila Bent Mohamed, Aïcha Haddad et Kheïra Flidjani sont des anciennes de la peinture sur la scène artistique en Algérie. La raison pour laquelle l'Établissement Arts et Culture a réservé en cette occasion un espace pour exposer les œuvres artistiques de ces artistes. « *On va rendre cet hommage à ces trois femmes peintres à travers leurs œuvres inédites* », a assuré le responsable de l'établissement. Quant aux autres participantes en cette occasion, des femmes venons exposer des tableaux de différents thèmes et techniques qui se varient entre la peinture à l'huile, la miniature et la peinture sur toile. Nous pouvons citer entre outre, l'artiste peintre Abid Nadjet qui expose trois œuvres sous les titres *Mosquée* (ville de Tlemcen), *Nature morte* et *Coucher de soleil*. Et l'artiste-peintre Dahomane Fatiha avec l'œuvre *La porte*. L'exposition de ces femmes peintres se génère en multiples mouvements artistiques comme l'abstrait et le semi-abstrait. De même les sujets traités de chacune de ces artistes laisse libre champ aux expressions profondes de l'œuvre. Par ailleurs, parmi les trois femmes artistes, l'une d'entre elles est encore en vie, mais « *dans un état mental dépressif* », nous a assurés le responsable de l'Établissement. Cette artiste peintre, à savoir Djamila Bent Mohamed, est née en 1933 à La Casbah d'Alger. Elle a entrepris des études à l'école des beaux arts d'Alger en 1953. Elle a poursuivi ses études à l'académie Rival à Amsterdam en dessin industriel et à l'école supérieure des arts et métiers à Paris. Par la suite, elle est devenue une dessinatrice dans des entreprises économiques. L'artiste a fait le tour de monde en exposant ces œuvres dans plusieurs pays, à l'instar de Tunis, Beyrouth, Pékin, Tokyo, Ankara, Koweït et l'Italie. Son œuvre intitulé *el Bahdja dormant* est actuellement exposée au Musée national des beaux arts d'Alger. A travers cette exposition des figures, peut-être marginalisées, seront à nouveau revisitées et ce à travers ces œuvres héritées.

D. B.

L'ÉCRIVAINE MAÏSSA BEY :

«L'homme devrait se mettre dans la peau d'une femme au moins une journée»

La romancière algérienne, Maïssa Bey, a suggéré que l'homme se mette « *dans la peau d'une femme au moins une fois l'an* » pour comprendre sa condition et mesurer le chemin qui lui reste à parcourir pour la conquête de ses droits.

Evoquant le vers d'Aragon, « *La femme est l'avenir de l'homme* » sorti rituellement chaque année à l'occasion du 8 Mars, l'écrivaine s'insurge presque contre le détournement de cet hymne du célèbre poète à la femme, devenu une formule creuse de circonstance, résume-t-elle. Concernant ce 8 Mars 2012, l'écrivaine souligne que si « a*ujourd'hui la femme occupe de manière irréversible l'espace public, il n'en demeure pas moins qu'elle est l'objet des mêmes a priori et contraintes* », confie-t-elle à l'APS, en marge d'une rencontre organisée à la veille de la célébration de la Journée de la femme sur les difficultés et d'écrire dans la société algérienne quand on est femme.

« *Le regard posé sur les femmes n'a pas changé* », assène la romancière qui déplore le fait que les femmes soient encore obligées de « feinter » et de « *composer* » pour « *se faire accepter* » par un entourage, « *encore et toujours soupçonneux à leur égard* ». « *Pour une femme, écrire c'est faire irruption dans le domaine de la parole publique, c'est à la fois difficile et douloureux* », explique l'auteure de « *Entendez-Vous dans nos montagnes* » qui se rappelle avoir grandi dans une maison sans homme, (son père étant décédé). Sa maison familiale est alors devenue le refuge des voisines qui se confiaient leurs vies sur un mode douloureux ou d'auto-dérision. « *Ce sont les confidences de ces femmes qui ont fait de moi cette raconteuse d'histoires que je suis devenue», se souvient-elle avec émotion. Maissa Bey regrette qu'une femme qui écrit soit immédiatement perçue comme quelqu'un qui cherche à «outre-passer les frontières permises* ». « *Lorsque l'écrivaine est algérienne, la tentation est grande de considérer que «la fiction n'est qu'un alibi* », et que l'écrit est forcément autobiographique, dit-elle de son expérience de romancière. « *Nous sommes souvent assignées à ressemblance* », ironise t-elle. Un autre problème soulevé par Maïssa Bey est que souvent l'écriture des femmes est catégorisée en termes de confrontation « *comme se mesurant à l'écriture masculine.*» La femme qui écrit le fait «forcément « contre quelque chose ou pour dénoncer *une situation. Or, je ne représente que moi-même et j'écris dans la solitude la plus totale* », a-t-elle souligné. Concernant son expérience d'écrivaine l'auteure confie avoir eu, au départ, la sensation d'être assaillie par ceux qui allaient la lire et avoir voulu «plaire et séduire dans l'écriture pendant longtemps», avant de comprendre que cette démarche ne correspondait pas à ce qu'elle voulait écrire, dit-elle. *« Je me suis donc arrêtée durant 6 mois jusqu'à ce qu'une phrase surgisse (…) et je me suis dit que jamais je n'accepterai de reproduire dans l'écriture, les contraintes que je subis dans la vie* ». a-t-elle ajouté. Débarrassée du « *lecteur censeur* », la romancière se retrouve « *face à soi même* », dans «sa vérité» et « *son authenticité* » : depuis « Je ne m'imagine plus que quelqu'un est penché sur mon épaule en train de me lire. Et je m'interdis de m'interdire quoi que ce soit en écriture «, a-t-elle insisté. « *Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est comment les hommes envisagent leurs rapports à la femme, dont le corps reste un enjeu.* » s'indigne-t-elle. L'écrivaine souhaite que les hommes puissent se mettre à la place des femmes au moins une journée comme Gunther Wallraff, célèbre reporter allemand qui en 1985/1985 s'est créé une identité fictive de travailleur immigré turc, pour pouvoir écrire son célèbre témoignage *Tête de Turc* et alerter l'opinion publique sur le racisme en Allemagne. Cette expérience, elle la préconise pour les hommes « *afin qu'ils mesurent à quel point il est difficile pour une femme, de prendre un café dans un endroit public, d'être naturelle ou de se promener simplement* », rappelle-t-elle.

Selon Maïssa Bey, il y a une régression des mentalités. *« Aujourd'hui on fait l'amalgame entre liberté et vice. Hier les femmes étaient heureuses et fières de voir leur filles à l'école ou bachelières. Aujourd'hui tout le monde s'autoproclame prédicateur et prédicatrice. La tolérance a disparu de notre société* »s'est attristée l'auteure. Maïssa Bey a également fait part des problèmes spécifiques rencontrées par les femmes concernant la discipline d'écriture. Du fait des innombrables tâches et responsabilités qui sont les leurs, *« les femmes sont contraintes à la concision* », a conclu l'écrivaine.

APS

ACCUSÉ
levez-vous !

CHARLATANISME

Un mari à tout prix (2e partie et fin)

Résumé : Nawal, une célibataire de 35 ans, est désespérée. Elle se rend au dispensaire de son quartier où elle trouve une jeune mère de famille qui lui donne les coordonnées d'une femme qu'elle lui présente comme étant en mesure de lui permettre de se marier.

Après avoir faxé son certificat de maladie de complaisance à son lieu de travail, Nawal téléphona à la fameuse khalti Fettouma. Celle-ci lui répondit dès la première sonnerie.

- Allo ? Je suis bien chez khalti Fettouma ?

- Oui…

- Euh… je… voilà… on m'a parlé de toi et j'aimerais te voir.

- Tu as un problème particulier, ma fille ?

- Oui… J'ai 35 ans et je suis toujours célibataire.

- Ah ! Je vois… je vois surtout que tu as frappé à la bonne porte… Tu peux considérer que ton problème est réglé…

- Quand pourrais-je venir te voir ?

- Quand tu veux…

- Maintenant ?

- Je n'y vois pas d'inconvénient. Je vais te donner l'adresse.

Une heure plus tard, Nawal était chez la fameuse khalti Fettouma. Contrairement à ce que Nawal s'était imaginée, elle n'était pas vieille. Elle devait avoir tout au plus la quarantaine.

Après avoir écouté de nouveau le motif de la visite de Nawal, la voyante sourit :

- Donne-moi ta main, ma fille.

Nawal obtempéra et tendit sa main. Au bout de quelques instants, la voyante se mit à murmurer:

- Hum… Je vois que tu as été victime d'un mauvais sort et d'un mauvais œil. Leur but est de t'empêcher de vivre normalement…

- J'ai la taba'a (un mauvais sort qui porte malheur), n'est-ce pas ?

- Oui… Et cela dure depuis l'âge de 14 ans.

- C'est vrai… J'avais 14 ans quand une vieille femme m'a regardée méchamment et à craché par terre… j'ignore pourquoi…

- Mais maintenant tu le sais…Tu étais si belle que tu as suscité la jalousie de cette vieille femme. Mais rassure-toi, je vais réparer cette taba'a. Dans un premier temps, je vais te donner un peu de henné à placer sur ta main droite. Dans quelques jours, tu ne tarderas pas à être demandée en mariage.

- C'est vrai ?

- Ma fille, sache que je ne parle jamais dans le vide. Dans quelques jours on demandera ta main….

- Je n'ose pas y croire…

- Et pourtant c'est ce qui devrait se passer d'après ceux qui m'habitent et qui m'assistent dans mon travail.

- Merci… merci khalti Fettouma… Combien je te dois ?

- Pas maintenant… Tu me payeras une fois que tu auras réglé ton problème, pas avant.

- Oh ! Merci, merci khalti Fettouma.

- Dans un second temps, tu dois me donner une photo de toi…

- Je n'ai pas de photo sur moi.

- Tu as bien une carte nationale d'identité ? C'est juste pour que j'exerce sur elle un rite magique… cela contribuera énormément à la réussite de ce que j'ai prévu pour toi.

- D'accord.

La jeune fille crédule sortit sa carte d'identité, la tendit à la «voyante». Celle-ci l'ouvrit et s'exclama :

- C'est fou ce que tu es très belle sur cette photo… La vie a vraiment été injuste envers toi mais rassure-toi, bientôt tout sera réparé.

Ayant dit cela, elle sortit de l'intérieur d'un bocal opaque une vieille plante complètement sèche et en effleura la photographie se trouvant sur la carte d'identité tout en prononçant des mots incompréhensibles. Puis elle referma le petit carton vert plastifié et le rendit à Nawal. Avant de remettre la feuille sèche dans le bocal elle l'examina avec minutie et sourit :

- Ah ! Il n'y a pas le moindre doute… Bientôt, tu seras demandée en mariage.

- Ah ! Si c'est le cas, je t'offrirai beaucoup d'argent et un énorme cadeau.

- Inchallah ! Inchallah ! ma fille ! mais pour le moment ne pense à rien. Ne pense qu'à ton bonheur imminent…

- D'accord.

Trois jours plus tard, à son retour de son travail, aux environs de 17h30, Nawal apprit de la bouche de sa mère que dans le courant de l'après-midi, deux dames étaient venues à la maison pour éventuellement demander sa main pour le fils de l'une d'entre elles. La mère sautillait de joie et avait du mal à contenir son excitation parce que c'était la première fois que pareil événement se produisait. En 35 ans d'existence, c'était la première fois que Nawal était ainsi «convoitée».

- Et ce que tu ne sais pas, ma fille, lui confia la mère, c'est que c'est le jeune homme qui leur a demandé de venir se renseigner à ton sujet. Il t'a vu passer devant son magasin de prêt-à-porter pour hommes.

- Ah ! Vraiment ?

- Oui… Et ce que tu ne sais pas encore c'est que sa mère m'a montré la photo de son fils… Oh ! Mon Dieu ! qu'il est beau ! Je crois, ma fille que le destin a décidé de t'octroyer ta part de bonheur ! Amen !

- Donc, ce qu'elle m'a dit est vrai ! s'exclama sans réfléchir la jeune fonctionnaire.

- Ce qu'elle t'a dit est vrai ? De qui parles-tu Nawal ?

Et c'est ainsi que la fille avoua à sa mère avoir rendu visite à une voyante pour annihiler le mauvais sort et le mauvais œil qui l'empêchaient de se marier.

La mère réserva le meilleur de la bonne nouvelle pour la fin et elle dit :

- Ce vendredi juste après la grande prière, ces deux femmes reviendront… Et elles ont décidé de ramener le jeune homme… Il t'a déjà vue mais il veut te parler. Il est, d'après sa mère, si poli, si bien éduqué qu'il n'ose pas lui adresser la parole dans la rue.

Mais le vendredi suivant, les deux femmes en question ne se manifestèrent pas. Et elles ne téléphonèrent pas non plus, bien que la mère de Nawal leur ait donné le numéro de téléphone du «fixe». Le lendemain, Nawal se réveilla complètement assommée. Elle était de nouveau désespérée. Elle se rendit chez khalti Fettouma pour lui faire part de ce qui s'était passé. Celle-ci lui répondit alors :

- Hum… le mauvais sort qui t'a été infligé est plus méchant que je ne croyais. Il ne sera pas facile à éliminer…

- Pourquoi ? s'affola Nawal.

- Parce qu'il nécessite des ingrédients que l'on ne trouve qu'au Maroc… Et ils coutent très cher…

- Je vais payer ! Combien ?

- Non, ma fille… je ne peux pas te demander de payer une si grosse somme alors que cela peut échouer…

- Mais tu as failli réussir… Pour la première fois une famille s'intéresse à moi.

- Oui, je sais…, nous sommes sur la bonne voie, ma fille… Il faut juste ajouter les ingrédients dont je t'ai parlés…

- C'est pour cela que je te dis que je vais payer. Je vais te ramener mes bijoux. J'en ai pour 70 millions de bijoux à la maison.

- Je pense que cela suffira…

Le lendemain, sans qu'elle n'en parle à sa mère, Nawal prit tous ses bijoux et les remit à la voyante. Ensuite, elle se mit à attendre la suite des événements. Il s'écoula deux mois sans que le moindre prétendant ne se présente. Elle en parla à quelques amies qui la traitèrent alors d'idiote. L'une d'elle lui avait fait remarquer que les voyantes avaient toujours des complices qui se chargent de répandre leur prétendue notoriété. Elle lui expliqua que la femme qu'elle avait vue au dispensaire (voir la 1re partie) était une rabatteuse, c'est-à-dire qu'elle trouvait des clientes à cette voyante. Les deux femmes qui s'étaient rendues chez elles travaillaient certainement aussi pour la voyante. Leur but est de montrer que ses pouvoirs sont réels…

- Mais comment ont-elles su où j'habitais ?

- La voyante connaissait ton adresse, grâce à ta carte d'identité qu'elle a fait semblant de soumettre à un rite magique.

Khalti Fettouma n'a pas voulu rendre ses bijoux à Nawal sous prétexte qu'elle avait déjà commandé les fameux ingrédients. Alors elle a déposé plainte contre elle.

Il y a quelques jours, la voyante et Nawal s'étaient retrouvées au tribunal de Bir Mourad-Raïs. Et c'est à ce moment-là que la crédule Nawal apprit que la voyante était connue de la justice qui l'a condamnée maintes fois déjà pour toutes sortes de délits.

Elle a été condamnée à restituer les bijoux de Nawal et une peine de 3 ans de prison a été requise contre elle ainsi qu'une amende de 10 millions de centimes.

Le plus étonnant et le plus inquiétant dans tout cela c'est que Nawal n'est pas illettrée : elle est licenciée en droit !

K. A. (fin)

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE

Les clubs affûtent leurs armes

Avec le déroulement hier de la dernière rencontre de la 21e journée du championnat national ligue 1, entre l'ASO Chlef et le MC Alger, les clubs qualifiés pour les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie se préparent d'arrache-pied.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir livré un match de championnat contre le MCEE, soldé par un score de parité, la JS Kabylie vainqueur de la précédente édition contre l'USM Harrach, n'a désormais qu'une seule préoccupation c'est le match de ce samedi face à l'USM Alger à Bologhine. Un match choc des huitièmes de finale de la dame Coupe. Actuellement les coéquipiers de Zarabi se préparent d'arrache-pied pour ne pas rater ce rendez-vous. Juste après le match du championnat, le premier responsable technique de la formation kabyle a accordé une seule journée de repos pour ses poulains avant de reprendre lundi matin. Mourad Karouf, qui n'avait pas vraiment le choix contre le MC El Eulma pour composer son onze rentrant, ne devrait pas avoir de problèmes cette fois-ci puisque l'infirmerie s'étant totalement vidée et le groupe se trouve au grand complet. Les Canaris savent pertinemment de quoi il s'agit, leur adversaire n'est autre qu'un spécialiste de cette prestigieuse compétition nationale. Une finale avant l'heure, selon des spécialistes. En dépit de tout ce que vit le club actuellement, les joueurs se donnent à fond et paraissent déterminés pour ce rendez-vous. Ils travailleront donc durement pendant cinq jours afin d'élaborer une meilleure stratégie technico-tactique avant leur déplacement dans la capitale. Tout comme les Kabyles, les Rouge et Noir de Meziane Ighil ont eu droit de leur côté à une journée de repos avant de reprendre service hier mardi au stade Omar Hamadi de Bologhine. Un rendez-vous que la formation de Soustara abordera sans les services de deux attaquants, à savoir Serge N'gal et Ouznadji. Le technicien algérois aura quatre jours devant lui pour résoudre ce problème et trouver de bons éléments qui forment la charnière offensive. Le rendez-vous de Bologhine aura un cachet particulier pour les deux entraîneurs qui ont travaillé déjà ensemble à la JS kabylie. Le CR Belouizdad, battu le week-end passé par le MC Saida en championnat, retournera encore une fois ce vendredi à Saida mais cette fois-ci dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Après avoir perdu cette rencontre sur le score de deux buts à zéro, les poulains de Djamel Menad se doivent de réagir pour éviter toute complication de leur situation. Pour éviter le scénario du week-end passé, le CR Belouizdad a entamé les préparatifs lundi mais sans la présence de l'entraîneur en chef, Djamel Menad. Le MC Saida qui a réalisé un bon exploit face à ce même adversaire, compte refaire le coup ce vendredi. La formation de Saïda gérée par Guemidi, l'entraîneur des gardiens puisque les dirigeants n'ont pas encore désigné un coach, se prépare actuellement à Saida afin de rééditer l'exploit tout en profitant du passage à vide des Belouizdadis. Pour l'ASO Chlef et le MC Alger qui affronteront aux huitièmes de finale respectivement le CRB Aïn Djasser et le WA Tlemcen n'ont pas vraiment une préparation spécifique pour ce tour puisque ils ont joué hier un match de championnat qui a servi beaucoup plus à la préparation. Si la tâche s'annonce facile pour l'ASO Chlef, puisque ils recevront une formation du palier inférieur, celle du Doyen s'annonce très difficile à l'extérieur devant une équipe de la ville des Zianides en pleine forme ces derniers temps. L'AS Khroub sous la houlette de Azzedine Aït Djoudi, après avoir battu le MC El Eulma sur ses bases effectuera un déplacement à Constantine où il sera attendu de pied ferme par le CSC. Les deux clubs qui partagent le même objectif en championnat qui est le maintien, partent à chances égales. L'USM Harrach finaliste de la précédente édition, se déplacera chez les voisins de Bir Mourad Raïs. C'est vrai que les poulains de Boualem Charef partent favoris, mais la dernière défaite face à la lanterne rouge, NA Hussein Dey a beaucoup influé sur le moral des joueurs. Le technicien harrachi essaye actuellement de remobiliser son groupe et trouver des solutions à la ligne offensive qui reste inefficace depuis un certain temps.

M. S.

DJAMEL ABDOUN

«Je me sens très bien à l'Olympiakos»

L'international algérien Djamel Abdoun a avoué prendre beaucoup de plaisir sous ses nouvelles couleurs au sein de l'Olympiakos, leader de la première League grecque de football. *" Je me sens vraiment très bien dans ce club. Depuis mon passage à Sedan, je ne m'étais plus senti aussi bien dans un club. Ce que je vis actuellement avec l'Olympiakos, où j'ai en plus la chance de m'entendre parfaitement avec l'entraîneur comme le président, est vraiment merveilleux",* a déclaré Abdoun au site Afrik.com. Arrivé l'été dernier à l'Olympiakos, le milieu de terrain algérien s'épanouit dans ce club comme rarement depuis le début de sa carrière. De nouveau titulaire, dimanche sur la pelouse de l'OFI Crête, Djamel Abdoun (26 ans) s'est encore montré décisif lors de cette victoire de l'Olympiakos (2-0) qui a permis à l'ancien joueur de Nantes de reprendre la place du classement du championnat grec au Panathinaïkos. Passeur sur le but du "break" du champion de Grèce, Abdoun a ajouté, avec un centre venu de la gauche, une huitième passe décisive à son compteur de la saison, lui qui compte par ailleurs trois buts marqués en 24 apparitions sous le maillot de l'Olympiakos ou évolue également l'international avant centre, Rafik Djebbour. Djamel Abdoun a été remplacé en toute fin de match.

Ghezzal contribue dans la victoire de Levante face à Bétis

L'attaquant international algérien Abdelkader Ghezzal, a largement contribué dans la victoire de son club Levante lundi soir contre Bétis Séville (3-1), lors de la clôture de la 26e journée du championnat premier d'Espagne de football (Liga). Le joueur algérien, titularisé pour la deuxième fois depuis son arrivée à Levante lors du précédent mercato d'hiver, a été derrière le coup franc qui a permis à son équipe d'ouvrir le score, avant qu'il ne donne un "caviar" à son coéquipier, l'Ivoirien Arouna Koné, auteur de la troisième réalisation, scellant ainsi le sort du match. Ghezzal a été toutefois remplacé en seconde mi-temps (77e minute), en ayant droit à une standing ovation de la part des supporters de Levante. Grâce à ce précieux succès, les camarades du joueur algérien se relancent dans la course à une place qualificative à une coupe européenne la saison prochaine. Ils occupent la 4e place avec 38 points. Ghezzal avait débarqué à Levante en janvier dernier en provenance de Cesena (Séria A/Italie), où il avait séjourné pendant six mois seulement. Il s'agit de sa première expérience dans la Liga, après avoir porté les couleurs de trois clubs italiens. En plus de Cesena, il avait évolué à Bari et Siennes. Le joueur avait pris part mercredi dernier à la victoire de la sélection algérienne en Gambie (1-2), en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013). Il a été incorporé lors du dernier quart d'heure de la partie.

LAKHOUIYA

Bougherra "impatient" de découvrir la Ligue des champions d'Asie

Le défenseur international algérien, Madjid Bougherra, s'est dit mardi *"impatient"* de disputer son premier match en Ligue des champions d'Asie de football avec son club Lakhouiya, champion sortant de Qatar, ajoutant qu'il veut *"goûter aux sensations"* de cette compétition après en avoir fait de même en Ligue des champions d'Europe. *"J'attends cette épreuve depuis que j'ai opté pour Lakhouiya l'été dernier. J'ai déjà disputé la Ligue des champions européenne, et je connais parfaitement la valeur de telles compétitions"*, a déclaré le défenseur central des Verts, lors d'une conférence de presse à Doha. Lakhouiya, entraînée par l'Algérien, Djamel Belmadi, fera son entrée en lice dans la célèbre épreuve asiatique des clubs mercredi en recevant Al-Ahly (Arabie saoudite).

"Notre mission sera difficile face à Al-Ahly, d'autant plus que les deux équipes vont tenter de réussir un bon départ dans cette épreuve. Nous aurons affaire à une équipe disposant notamment d'une bonne ligne offensive", a estimé Bougherra.

L'international algérien est à sa première expérience dans cette épreuve, après avoir rejoint Lakhouiya l'été dernier en provenance de Glasgow Rangers (D. 1/Ecosse), avec lequel il avait pris part régulièrement à la Ligue des champions d'Europe. *"J'espère être à la hauteur. Le chemin sera très long, et à nous de gérer cette compétition match par match"*, a t-il ajouté, avant de lancer un appel envers les supporters de son équipe pour *"venir en force"* soutenir leurs joueurs.

Lakhouiya abordera son premier match en Coupe asiatique, détenue par un autre club qatarien, en l'occurrence Al-Sadd du joueur algérien Nadir Belhadj, en étant leader incontesté du championnat local. Bougherra avait pris part mercredi dernier à la victoire de la sélection algérienne en Gambie (1-2), en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013).

RAOUL SAVOY

La priorité est de remettre le MC Oran sur rails

Le nouvel entraîneur du club de football du MC Oran, Raoul Savoy a déclaré, lors d'une conférence de presse animée lundi à Oran, que *"la priorité est de remettre l'équipe sur rails"*. Le technicien suisse âgé de 39 ans, engagé dernièrement pour un contrat de 3 mois avec le club du MC Oran a estimé que *"cet objectif est réalisable"*. Il sera secondé dans cette tâche par un adjoint, le Camerounais Agbo Hans. *"On m'a sollicité pour driver l'équipe du MCO et cela est un honneur pour moi. Je reconnais que la mission est très difficile, mais rien n'est impossible en football. J'ai déjà mené une telle mission au Maroc et au Cameroun"*, a-t-il encore déclaré. *"L'équipe oranaise est dans une situation difficile en championnat, nous sommes là pour redresser la barre et remonter la pente et je profite de cette trêve pour amorcer ce travail"*, a-t-il ajouté. Le MCO occupe la 15e place du classement avec un total de 19 points. Une situation inconfortable pour assurer son maintien en première ligue professionnelle. L'entraîneur Mohamed Henkouche, qui avait pris en main les Rouge et Blanc lors de la 6e journée face au CS Constantine à Oran, a été remercié à la suite de la défaite essuyée dernièrement face à ce même club.

COUPE DU ROI D'ESPAGNE

Le FC Barcelone boude une réunion sur le stade de la finale

Le FC Barcelone boudera «en signe de désenchantement» la réunion de la Fédération espagnole de football (RFEF) qui doit désigner mardi le lieu de la finale de la Coupe du Roi, a annoncé le porte-parole du club catalan, Toni Freixa.

«*Nous avons pris la décision de ne pas aller à la réunion de la fédération en signe de désenchantement. La force de nos arguments objectifs n'a pas été prise en compte et nous nous en remettons donc à la décision à la RFEF*», a déclaré Toni Freixa en conférence de presse lundi soir. Mardi, une décision doit enfin être prise au sujet du stade qui accueillera fin mai la finale de la Coupe du Roi qui opposera le Barça à l'Athletic Bilbao. Cette décision avait déjà été reportée une première fois suite à des différends entre clubs au sujet de l'enceinte qui devait recevoir la finale. Barça et Athletic étaient initialement favorables au stade Santiago-Bernabeu du Real Madrid en raison de sa grande capacité pour pouvoir accueillir un maximum de supporteurs des deux camps. Mais le Real Madrid, alléguant des travaux à l'intérieur du stade fin mai, avait annoncé ne pas pouvoir accueillir les deux rivaux. Face à cette nouvelle donne, le Barça plaide désormais pour le stade Vicente-Calderon de l'Atletico Madrid quand les Basques sont plutôt favorables à la Cartuja de Séville. Parmi les autres options envisagées figure également le stade Mestalla de Valence. Si aucun accord ne sort de la réunion ce mardi midi au siège de la RFEF, la fédération a fait savoir par la voix de son vice-président Joan Gaspart que le choix se ferait «*sur tirage au sort*». Le «désenchantement» pointé par le porte-parole du Barça Toni Freixa fait également référence à la récente plainte déposée par le comité technique d'arbitrage contre le défenseur blaugrana Piqué, motivée par des propos du défenseur central international après son exclusion samedi dernier contre le Sporting Gijon. Piqué avait en effet déclaré à l'issue du match avoir été l'objet d'une exclusion préméditée de la part de l'arbitre de la rencontre. Lundi, le FC Barcelone avait lui annoncé qu'il ferait appel de l'exclusion de son défenseur.

Le club fera appel du carton rouge reçu par Piqué contre Gijon

Le FC Barcelone a décidé de faire appel de l'exclusion de Gerard Piqué, ordonnée samedi dernier par l'arbitre du match contre le Sporting Gijon, qui pourrait entraîner une suspension d'un ou plusieurs matches pour son défenseur. «*Dans les prochaines heures, nous allons faire appel de la décision arbitrale qu'a été l'ordonnance du carton rouge*» à l'endroit de Gerard Piqué, a annoncé le porte-parole du Barça Toni Freixa, lors d'un point presse. Exclu à la 47e minute de la rencontre remportée par les Catalans contre le Sporting Gijon (3-1), le défenseur international espagnol avait déclaré à l'issue du match avoir été l'objet d'une exclusion préméditée de la part de l'arbitre, Velasco Carballo. «*A la mi-temps, j'ai reproché à l'arbitre de ne pas avoir sifflé penalty pour une faute commise sur Keita et il s'en est souvenu. J'ai la sensation qu'il y a eu préméditation*», avait-il affirmé. Ces propos ont provoqué dimanche l'ire du comité technique d'arbitrage espagnol, qui a annoncé son intention de «porter plainte» par la voix de son président Victoriano Sanchez Arminio, jugeant «*les déclarations de Piqué déplacées et graves*». Le Comité de compétition de la Ligue devrait normalement statuer mercredi sur le cas de Gerard Piqué.

CHELSEA

Mourinho de retour l'été prochain ?

Roman Abramovitch, le propriétaire de Chelsea, a désormais moins de quatre mois pour trouver le manager qui lui donnera satisfaction. Le nom de José Mourinho est de nouveau évoqué autour du club londonien.D'ailleurs, l'intérim de Roberto Di Matteo n'y trompe pas. Le technicien italien va devoir sauver ce qui peut encore l'être, à savoir la qualification à la prochaine Ligue des Champions avant de probablement tirer sa révérence dès l'arrivée d'un nouveau manager. Selon France-Football et son journaliste Philippe Auclair, Roman Abramovitch avait contacté Fabio Capello une semaine avant le limogeage de Villas-Boas. Mais

le technicien italien a refusé un intérim de six mois laissant entendre qu'il ne «*passait pas d'auditions*». Rafael Benitez, également contacté, a refusé l'offre lui aussi. Malgré tout ces deux candidats restent en lice. Surtout si l'objectif de faire revenir José Mourinho n'est pas atteint.Roman Abramovitch est toujours en contact avec le technicien portugais. Ce dernier n'a d'ailleurs pas caché sa volonté de revenir travailler en Angleterre et a d'ailleurs acheté une nouvelle maison à Londres. Mais pour le moment, José Mourinho n'a pas été officiellement et directement approché. De plus, l'actuel coach du Real Madrid ne viendra à Chelsea qui si cette fois-ci, il a l'entière liberté en matière de transferts. Il reste moins de quatre mois aux deux hommes pour s'entendre….

MONDIAL 2014

Le SG de la Fifa Valcke présente ses excuses au Brésil

Le secrétaire général français de la Fifa Jérôme Valcke a présenté ses excuses au Brésil, choqué par ses critiques acerbes sur les retards dans les préparatifs pour le Mondial-2014, a annoncé lundi le ministère brésilien des Sports. «*Je souhaiterais vous présenter mes excuses ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont senties offensées par mes propos*», a déclaré M. Valcke, selon le ministère, dans une lettre envoyée au ministre des Sports, Aldo Rebelo, trois jours après avoir déclaré que le Brésil devait se donner «un coup de pied aux fesses» pour rattraper les retards dans les travaux d'infrastructure, à deux ans du Mondial. «*Je regrette profondément qu'une interprétation incorrecte de mes propos ait provoqué tant de préoccupation. En français «se donner un coup de pied aux fesses» signifie seulement «accélérer le rythme», et malheureusement, cette expression a été traduite en portugais en utilisant des mots beaucoup plus forts*», ajoute le secrétaire général de la Fédération internationale (Fifa). Le Brésil avait réagi dès samedi à ses propos en annonçant qu'il ne considérait plus M. Valcke comme un interlocuteur pour l'organisation de la Coupe du monde. Lundi, M. Rebelo avait formalisé cette position dans une lettre envoyée au président de la Fifa, Sepp Blatter, où il lui signale que son gouvernement a été «horrifié» par ces propos, selon la presse brésilienne.

FC SOCHAUX

Eric Hély assurera l'intérim

L'entraîneur du FC Sochaux Mecha Bazdarevic, dont l'équipe est dernière du championnat de France de football, a été limogé pour mauvais résultats, a annoncé, mardi, le club qui a décidé de confier l'intérim à l'entraîneur de l'équipe réserve, Eric Hély. «*Le FC Sochaux-Montbéliard, devant la nécessité de redresser sa situation sportive en Ligue 1, a décidé d'effectuer un changement à la tête de son équipe première. En conséquence de quoi, Mecha Bazdarevic n'est plus l'entraîneur principal du FCSM*», a indiqué le club sur son site internet. «*Eric Hély, présent au club depuis 2003, était jusqu'alors l'entraîneur de la réserve du FCSM. Il s'appuiera sur l'ensemble des compétences techniques du club, et notamment celles de Bernard Genghini, titulaire du DEPF (Diplôme d'entraîneur professionnel de football)*», conclut le communiqué. Mecha Bazdarevic, 51 ans, était entraîneur du FC Sochaux depuis le début de la saison. Ancien joueur du club (1987-1996) puis entraîneur de l'équipe réserve, il avait succédé à Francis Gillot, parti à Bordeaux. Les coéquipiers de l'international algérien Ryad Boudebouz ont été tenus en échec samedi à domicile par Valenciennes (1-1) lors de la 26e journée du championnat de France. Ils occupent actuellement la 20e et dernière place du classement avec 21 points, à cinq longueurs du premier non-relégable, Nancy (17e, 26 points).

DISSOLUTION DE LA FÉDÉRATION GAMBIENNE DE FOOTBALL

Un comité provisoire chargé de la gestion

La Fédération gambienne de football (GFA) a été dissoute pour absence de résultats et remplacée par un «comité provisoire» chargé pendant un an de gérer les affaires de la GFA, a annoncé le gouvernement gambien, lundi. La décision de dissoudre la GFA a été prise le 2 mars par le ministre gambien de la Jeunesse et des Sports, Alieu Jammeh, arguant d'un manque de résultats. «*A la suite de la dissolution*» de la GFA «*le vendredi 2 mars, le ministre de la Jeunesse et des Sports a pris la décision de mettre en place un comité provisoire pour diriger les affaires de la Fédération jusqu'à un congrès*» électif, qui se tiendra «*dans un délai d'un an*», précise le ministère des Sports dans un communiqué. Ce comité est composé de 14 membres et est dirigé par Ousman Conateh, qui était président honoraire de la GFA. Il comprend également Omar Sey, ex-président de la Fédération, Salifu Jaiteh, ancien 2e vice-président de la GFA, ainsi que des banquiers, juristes et journalistes sportifs, selon la même source.

ARSENAL

Deux à trois semaines d'absence pour Diaby

L'éternel blessé Abou Diaby (25 ans) a fêté son retour à la compétition avec Arsenal samedi dernier par... une nouvelle lésion. Arsène Wenger a indiqué en conférence de presser que l'international tricolore serait indisponible «deux ou trois semaines» pour soigner cette élongation aux ischio-jambiers de la cuisse gauche.

Cuisine

Tomates farcies aux oignons

Ingrédients :

8 grosses tomates
4 oignons
100 g de margarine
1 c. à café d'origan
Sel, poivre

Préparation :
Rincer les tomates. Les découper en grosses rondelles. Peler les oignons, les couper en rondelles. Faire chauffer le beurre dans une large poêle. Y mettre la moitié des tomates et la moitié des oignons. Saler et poivrer. Saupoudrer d'origan. Cuire trois minutes. puis retourner les légumes et poursuivre la cuisson trois minutes. Al'aide d'une spatule, retirer les tomates et les oignons, les réserver au chaud. Cuire la seconde moitié des légumes. Servir aussitôt.

Oranges au miel

Ingrédients :

8 oranges
6 c. à soupe de miel
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
1 c. à soupe d'huile d'olive
Menthe fraîche pour décorer

Préparation :
Peler les oranges (retirer les peaux blanches). Les couper en tranches. Retirer les pépins. Placer les rondelles dans un plat, récupérer le jus dans un bol. Dans un petit poêlon, mettre le jus d'orange récupéré, le miel et l'eau de fleurs d'oranger. Mettre le poêlon à chauffer et mélanger pour dissoudre le miel. A ébullition, retirer du feu, laisser tiédir et en arroser les oranges. Placer le plat au réfrigérateur pour macérer au moins 1 heure. Au moment de servir, verser l'huile d'olive sur le plat et décorer de feuilles de menthe.

HYGIÈNE ET PRÉVENTION

Les sanitaires, un danger pour la santé

Il apparaît évident que les sanitaires, particulièrement sur les lieux de travail, sont une source réelle de risques d'épidémies. Même si l'hygiène vous semble parfaite on peut y trouver des bactéries.

Les bactéries

Dangereuses, résistantes, elles sont innombrables et se propagent partout : sur le siège, sous la lunette, dans la cuvette, sur le sol, les portes, les serrures, les robinets des lavabos. Que ce soit dans les toilettes pour hommes ou pour femmes, le risque infectieux existe. Il peut se transmettre de plusieurs façons : par les mains, par des éclaboussures, en s'asseyant sur le siège, et par le phénomène des aérosols, c'est à dire les très fines gouttelettes dispersées dans l'air lorsqu'on tire la chasse d'eau. Examinons-les cas par cas.

Les mains

Les bactéries fécales contaminent en effet tout ce qu'on touche. Y compris la poignée de la porte de sortie, ce à quoi on ne pense jamais ! On se lave les mains et en sortant, hop ! on la touche... Résultat, on est contaminé.

Les éclaboussures

Elles sont également une source d'infection. Reconnaissons que ça arrive à tout le monde de s'éclabousser ! Or, l'eau de la cuvette est colonisée par des virus, source d'infection. Il en reste toujours, même après avoir tiré la chasse d'eau une dizaine de fois.

Les aérosols

Ces fines gouttelettes qui se forment dans l'air dès que la chasse d'eau est tirée sont porteuses de bactéries. Elles stagnent dans l'air assez longtemps pour contaminer directement le système respiratoire Autrement dit, elles entrent dans nos poumons.

Comment éviter le risque d'infection ?

Ayez toujours en poche un spray désinfectant. N'hésitez pas à en user sur les endroits que vous devez toucher. D'une façon générale, prenez toujours du papier pour manipuler le bouton de la chasse ou la serrure des cabinets. Après vous être lavé les mains, utilisez encore du papier pour fermer le robinet et ouvrir la porte de sortie des toilettes.

CONSEILS PRATIQUES

La bonne méthode pour désencombrer sa maison

L'idéal est de planifier longtemps à l'avance le fameux jour, celui où vous pourrez disposer de tout votre temps et où personne ne vous dérangera. Un désencombrement en profondeur est une entreprise sérieuse qu'il vaut mieux pratiquer seul.

La bonne méthode

L'idéal est de passer en revue chaque objet. Travailler vite est primordial. Vite mais concentré, sinon vous risqueriez de jeter ce qui peut encore être utile. Triez donc au maximum mais gardez ce que vous aimez. Mettez tout ce qui vous embarrasse dans un sac ou dans une caisse. Dès que le sac ou le carton est plein, ne soyez pas tenté de vérifier son contenu, fermez-le et remisez-le devant la porte d'entrée !

Par où commencer

Que vous débutiez par le salon ou la cuisine n'a aucune importance ! Il faut bien commencer quelque part. Sans oublier un recoin, un placard, un tiroir, démarrez le tri dés l'entrée d'une pièce, puis tout en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, telle une tornade, examinez les objets, jetez les inutiles dans le sac ou le carton. Sortez sacs et cartons pleins avant d'attaquer une autre pièce.

Que faire de ce qu'on ne veut plus ?

Les vêtements déchirés ou rongés par les mites et les objets cassés, seuls sont à jeter. Un meuble ou du linge en bon état sont soit à vendre soit à donner. Ne jetez jamais quelque chose qui pourrait rendre quelqu'un heureux s'il pouvait le récupérer. Les vêtements trop petits des enfants, peuvent être donnés ou confiés à des organismes de charité.

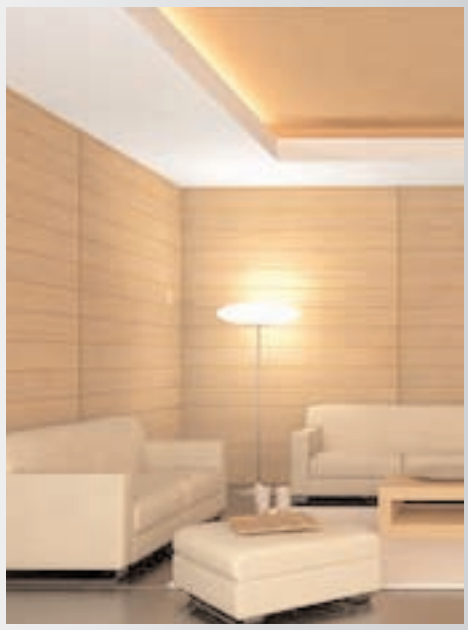

Quand vous jetez un vêtement déchiré ou rongé aux mites, pensez à récupérer boutons et fermeture-éclair !

Trucs et astuces

Eliminer les auréoles sur un meuble ciré

Préparez un mélange de gros avec un peu d'huile. Appliquez le directement sur la tache. Laissez agir 5 minutes. Ensuite, entretenez votre meuble comme d'habitude.

Planter un clou dans différentes matières

Pour le bois, plantez votre clou en biais.
- Le béton, plantez un clou d'acier.
- Le plâtre, humidifiez votre clou avant de le planter.

Faciliter l'ouverture et la fermeture des fenêtres

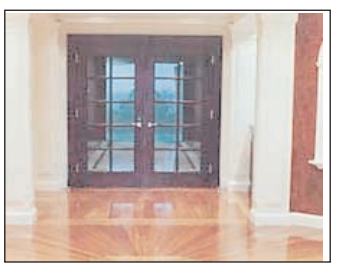

Pour les fenêtres dont l'ouverture et la fermeture sont rendues difficiles par l'humidité, appliquez un peu de talc dans les rainures du bas.

Enlever une fêlure sur de la porcelaine

Placez votre objet de porcelaine fêlée dans une casserole adaptée. Ajoutez du lait et faites bouillir à feu doux pendant trente minutes. Au bout de ce temps, la fêlure aura disparu.

Les poissons d'aquarium sont-ils heureux ?

Dans les restaurants, les salles d'attente et même le métro marseillais, les poissons évoluent avec grâce dans des aquariums. Comment le vivent-ils ?

Les vertus apaisantes de l'eau, la beauté de leur nage, leurs jeux… le spectacle est fascinant. Marc, chef d'entreprise très stressé, passe des heures à contempler les guppies et autres poissons exotiques dans celui de son séjour. C'est ainsi qu'il trouve le calme et la tranquillité intérieure. Mais eux, que perçoivent-ils de nous ? De leur environnement ?
Des chercheurs ont montré que les truites sécrètent des substances de stress quand des sévices sont affligés à leurs congénères ou à d'autres poissons. Et qu'elles essaient même d'arrêter les souffrances des autres. Les poissons rouges, eux, gardent la douleur en mémoire et sont capables de se positionner afin de l'éviter. Si nombre de poissons d'aquarium n'ont pas été étudiés, réagissent-ils différemment?

Comme une poisson dans l'eau ?

Mon expérience me fait penser que non. Ainsi, Pipo, un magnifique combattant (Betta splendens), dont les nageoires flottent comme de larges voiles, vit seul, car, à l'instar de beaucoup d'individus de son espèce, il tue les autres mâles et les alevins lorsqu'ils quittent le nid, qu'il a lui-même construit avec soin. Depuis quelques jours, Pipo reste immobile et ne mange plus. Un examen permet d'identifier le problème : la jeune fille de la maison, partie il y a trois jours à l'étranger pour quelques mois, «lui manque». Un peu plus d'attention lui redonnera son allant jusqu'au retour de sa maîtresse. Autre exemple, celui de Cary, un caniche qui souffre de troubles du comportement depuis son arrivée dans une nouvelle famille. Je réalise qu'il est très jaloux de Lulu, le poisson rouge, qu'il considère comme le chef. Comprenant la situation, la propriétaire des lieux clarifiera l'organisation de la meute et le chien retrouvera ses marques.
La relation est donc possible si le poisson a des conditions de vie décentes. Contrairement à ces malheureux poissons combattants, plongés dans des verres à pied pour décorer un buffet : ils ne pouvaient même pas déployer leurs nageoires dans cet espace restreint !

Climat : les anciens textes arabes livrent de précieuses informations

La lecture d'anciens textes arabes a permis à des chercheurs de recueillir de précieuses informations sur le climat de Bagdad entre 816 et 1009. Au cours de ces deux siècles, quatorze périodes de froid auraient frappé la ville, ont-ils découvert. D'anciens textes arabes ont permis à des climatologues espagnols de découvrir que la ville de Bagdad avait connu en deux siècles, à la fin du premier millénaire, entre 816 et 1009 après J.C, quatorze périodes successives de froid. Le vinaigre et les œufs gelées, des navires piégés dans les glaces, le vin non servi en raison du gel : les chercheurs dirigés par Fernando Domínguez-Castro, de l'université d'Extremadura, en ont appris beaucoup sur le climat de l'époque grâce à ces récits.
Ces mêmes écrits, avant d'être étudiés par les climatologues, ont considérablement aidé les astronomes. Comme ils l'expliquent dans la revue Weather, ces données précieuses permettront aux chercheurs de confirmer, ou non, les modèles actuels retraçant l'histoire climatique de la Terre. L'équipe espagnole a décelé cinq périodes de froid en hiver, quatre en automne, deux au printemps, une en été ainsi que deux années entières marquées par de fortes diminutions des températures. En 908, 944, puis 1007, Bagdad a même connu des épisodes de neige qui ont duré plusieurs jours. L'apparition du papier, moins résistant que les parchemins en papyrus, mais aussi les guerres, ont privé les chercheurs de nombreux écrits des siècles suivants. Mais les climatologues estiment qu'en travaillant de concert avec les historiens arabes, ils parviendront à reconstruire l'histoire du climat avec une bien plus grande précision.

Fukushima : la fin de Tokyo a été envisagée

Au plus fort de la catastrophe de Fukushima, les autorités japonaises ont envisagé les pires scénarios. Le gouvernement craignait l'explosion des réacteurs, et prévoyait la fin de Tokyo, révèle une enquête menée par une commission indépendante sur la réaction des autorités pendant la crise.

Après le tsunami du 11 mars 2011, les autorités japonaises ont craint le pire en envisageant l'explosion des réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima. La commission d'enquête indépendante Rebuild Japan Initiative Foundation (RJIF), qui s'est penchée sur les réactions du gouvernement au moment de la catastrophe, doit publier ses conclusions dans quelques jours. Mais une copie du rapport de 400 pages a été publiée dans la presse ce mardi, dévoilant le "scénario du pire" envisagé par les autorités nippones. "J'ai pensé à un scénario diabolique", imaginant les réacteurs nucléaires exploser un à un, a avoué Yukio Edano, alors porte-parole du gouvernement, révèle ce rapport cité par l'AFP. Et de se souvenir avoir pensé : "Si ça arrive, Tokyo est fini". Le gouvernement avait projeté des plans au cas où l'évacuation de la capitale japonaise aurait été nécessaire. Ce sont alors 35 millions d'habitants, ceux de la préfecture de Tokyo et ceux des trois autres préfectures que compte le grand Tokyo, qui étaient concernés. Un scénario déjà dévoilé il y a quelques mois par l'ancien Premier ministre Naoto Kan.

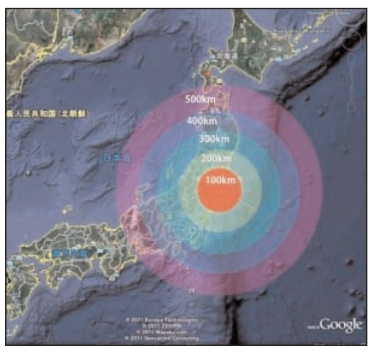

Mais le rapport apporte de nouvelles précisions et révèle que l'opérateur de la centrale, située à 220 kilomètres de la capitale, Tokyo Electric Power (Tepco), a souhaité évacuer ses employés du site nucléaire au pire de la crise. Mais le Premier ministre de l'époque aurait contraint Tepco à les maintenir sur place pour tenter de maîtriser la catastrophe. Les experts affirment que sans cette décision, la crise aurait pu s'aggraver encore davantage. Aujourd'hui, presque un an après l'accident, les réacteurs sont en état d'arrêt à froid et la situation est toujours en cours de contrôle. Evacuées dans les semaines ayant suivi la catastrophe, certaines zones contaminées resteront inhabitables, a expliqué en décembre dernier le ministère de l'Environnement. La radioactivité restera trop élevée pour qu'un retour de la population y soit possible.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

MASQUE À GAZ

Inventeur : **Lewis Haslett** Date : **1849** Lieu : **États-Unis**

Les premiers systèmes de purification d'air n'étaient souvent que des linges humides appliqués sur le visage, ou des sacs que l'on enfilait sur la tête. Lewis Haslett mis au point son "protecteur de poumon" en 1849. Il fonctionnait grâce à un mécanisme à deux valves : l'une permettant d'inhaler l'air après qu'il soit passé au travers d'un filtre, et l'autre permettant d'exhaler directement dans l'atmosphère.

Nadine Coyle

Les Girls Aloud se reformeront en 2013

Nadine Coyle vient de confirmer le retour du groupe Girls Aloud. La chanteuse partira en tournée avec les autres membres pour 2013. Le groupe, formé de Nadine Coyle, Nicola Roberts, Cheryl Cole, Sarah Harding et Kimberley Walsh, fêtera ses 10 ans à la fin de l'année. Les cinq femmes devraient donc sortir un nouvel album à cette occasion.

Melanie Brown

une Spice Girl dans la détresse

Danielle et Melanie Brown sont sœurs mais loin d'être fusionnelles. Ce week-end, c'est par le biais de Twitter qu'elles se sont disputées. Danielle Brown exige une réunion de famille privée et insiste sur le caractère urgent de cette rencontre. La jeune femme, qui cumule les fonctions d'actrice, danseuse, mannequin, présentatrice... n'est autre que la petite sœur de l'ex Spice Girl, Mel B.

Alessandra Ambrosio,

dans le bac à sable

Enceinte de son deuxième enfant, Alessandra Ambrosio cumule les apparitions avec sa fille. Côté look, place à une garde-robe folk. Une fois ses chaussures ôtées et les pieds mis dans le bac à sable, Alessandra Ambrosio se transforme. Jeux avec son enfant, jeux sur des animaux à bascule, la Brésilienne va même jusqu'à boire dans une gourde Hello Kitty.

Eva Longoria,

ses plus beaux souvenirs dans Desperate Housewives

Le mois de mai sonnera la fin de Desperate Housewives. Mais si l'arrêt de la série risque de faire du bruit chez les aficionados, elle marque également un véritable tournant pour Gaby (Eva Longoria).
Pour elle, l'élément le plus marquant de cette aventure, c'est avant tout la découverte de véritables amies. Elle se souvient : "Dernièrement, Marcia me confiait : 'La personne que tu es aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle que j'ai connue à ses débuts ! C'est fou ce que tu as changé.' Elle a ô combien raison !".

Kristen Stewart

une petite cachotière

C'est c'est avec son partenaire, Robert Pattinson, que l'on retrouve l'actrice pour une sortie au restaurant italien Sardegna a Tavola. Côté look, l'heure est plus au boyish que jamais. Pas vraiment aventurière côté look, c'est sur son duo de prédilection, tennis et jean moulant, qu'elle mise. Mais elle sort des sentiers battus avec une chemisette issue de la collection printemps-Eté 2012 de Diesel qui lui permet d'apporter un petit côté preppy à son look.

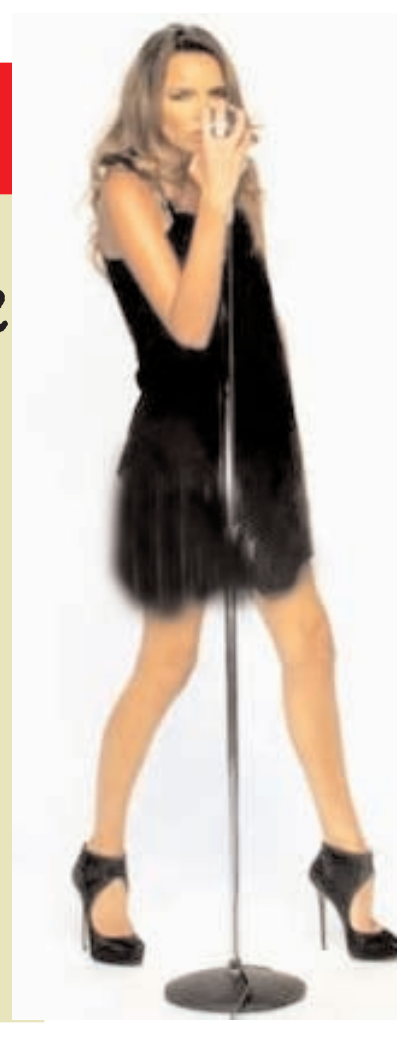

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h46
Dohr	12h59
Asr	16h15
Maghreb	18h46
Icha	20h07

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1514 | Mercredi 7 mars 2012

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

IL Y A 54 ANS, LE CDT SI LAKHDAR TOMBAIT AU CHAMP D'HONNEUR

La mémoire du chahid revisitée

Il y a 54 ans presque jour pour jour, tombait au champ d'honneur le chahid commandant Rabah Mokrani plus connu sous le nom de guerre Si Lakhdar. Le 5 mars de l'année 1958, le commandant rendit l'âme suite à des graves blessures, au cours d'un combat héroïque livré à l'armée coloniale, les armes à la main au djebel Boulegroune, près de Souagui dans le sud de la wilaya de Médéa. Blessé, transporté vers Ouled Zenine par deux djoundis, celui-ci ne pouvant supporter, succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat. Ses compagnons de lutte encore vivants, venus de toutes les régions du pays, ses proches, les autorités locales et des habitants de la commune de Djouab se sont retrouvés, en ce jour du 5 mars, sur les lieux mêmes de la disparition de cet illustre officier de la glorieuse Armée nationale populaire pour un devoir de mémoire. Une cérémonie simple et émouvante qui a convoquée l'histoire en ce qu'elle a de plus glorieux. La stèle érigée en hommage de cet héros rappelle que Rabah Mokrani « Si Lakhdar » a rejoint le maquis dès l'âge de 20 ans. Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie et est promu capitaine dès octobre 1956. Deux ans plus tard, il est membre de la wilaya IV en tant que commandant. Le commandant « Si Lakhdar », de son vrai nom Rabah Mokrani, aujourd'hui, Lakhdaria (ex-Palestro), chef-lieu de commune et de daïra dans la wilaya de Bouira porte son nom, a vu le jour le 6 février 1934 à Lakhdaria (ex-Palestro) dans la wilaya de Bouira. Il a fait le coup de feu dans la zone I de la wilaya IV historique. Baroudeur, meneur d'hommes et organisateur hors pair des opérations de guérilla, le chahid commandant « Si Lakhdar » est devenu une vraie légende au sein des unités de choc qu'il a eu à commander. Ami et compagnon d'un autre baroudeur, Ali Khodja Mustapha, ils sont chargés, tous deux, grâce à leur savoir-faire et leur expérience dans la conduite de la lutte armée, de former des unités de moudjahidine dans l'axe Lakhdaria-Aïn-Bessam. La commémoration du 54e anniversaire de la mort du valeureux chahid « Si Lakhdar » a été l'occasion pour certains de ses compagnons d'armes de retracer son parcours et de mettre en exergue son sens du sacrifice pour que vive l'Algérie libre et indépendante. Le colonel Youcef Khatib, dernier commandant de la wilaya IV historique et le secrétaire de l'ONM pour la wilaya de Médéa, Ahmed Fouad Chaaouati, prendront la parole pour souligner les valeurs et l'importance de ces commémorations pour que les jeunes générations n'oublient pas ceux qui ont écrit les plus belles pages de l'Algérie combattante. D'autres compagnons de lutte du commandant « Si Lakhdar », pour leur part, se sont souvenus des derniers instants où la mort a surpris le chahid. Mustapha Blidi est l'un ceux-ci. Dans un témoignage émouvant, il narre les dernières recommandations de « Si Lakhdar » avant qu'il ne rende l'âme. « *Si Azzedine, ne me laisse pas tomber entre les griffes de l'armée française* », ont été les dernières paroles qu'il a prononcées. A signaler que Saïd Abadou, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a assisté à la cérémonie de cette commémoration.

S. B

Très Libre

SÉTIF, TRAFIC DE DROGUE

Démantèlement de deux bandes spécialisées

La brigade de recherche et d'investigation de la police judiciaire de Sétif a mis fin, au cours de cette semaine, aux agissements de deux bandes regroupant 10 malfaiteurs, dont 2 femmes, spécialisées dans le trafic de drogue, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya. Deux opérations distinctes ont permis la saisie de 4 kg de kif traité, a précisé l'officier chargé de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La première action de la police, qui a ciblé une bande "*mise sous étroite surveillance*" alors qu'elle opérait entre Sétif et Aïn Oulmane, a conduit à l'arrestation de cinq (5) individus dont un handicapé moteur et une femme, ainsi que la saisie de 3,5 kg de kif traité. La seconde opération a été menée par la même brigade après qu'elle eut obtenu des informations selon lesquelles deux individus et une jeune fille s'adonnaient à l'écoulement de drogue au lotissement El Hidhab, à l'est de Sétif. L'enquête devait aboutir, aussitôt après l'arrestation de ces trois personnes, à l'identification des principaux fournisseurs, en l'occurrence deux individus domiciliés dans la commune de Tichy (Béjaïa), interpellés suite aux formalités d'extension de la compétence territoriale, a souligné la même source, ajoutant qu'une quantité de 500 grammes de kif traité a été saisie.

Les accusés, présentés devant le procureur de la République, ont été placés sous mandat de dépôt.

OBSOLESCENCE DES APPAREILS

Les hémodialysés de Mila protestent

Les hémodialysés de l'hôpital des Frères-Tobal, à Mila, ont organisé une marche lundi pour protester contre l'obsolescence des appareils utilisés au sein de l'unité d'hémodialyse, a-t-on constaté sur place. Amar Kechoud, secrétaire général de l'association des hémodialysés de la wilaya de Mila, a soutenu que les appareils en question sont "*dépassés*" au point de constituer "*un danger pour la santé des malades qui les utilisent*". Des malades ont indiqué, de leur côté, qu'ils "*ne reçoivent plus de séances d'hémodialyse conformes à la prescription médicale"* et que celles-ci *"se déroulent dans des conditions de prise en charge médicale inadéquates"*, en plus du fait qu'ils sont également privés, depuis plusieurs mois, du repas qui leur était servi. Interrogé, à ce propos, le directeur de wilaya de la santé et de la population a indiqué que la question de l'obsolescence des appareils d'hémodialyse est "*en voie d'être prise en charge"* et qu'un appel d'offres pour l'achat de nouveaux équipements a été lancé par ses services, "*mais il est demeuré infructueux"* ce qui nécessite, selon lui, de poursuivre les démarches conformément aux dispositions du code des marchés publics.

TRAFIC DE FAUSSE MONNAIE

Deux individus arrêtés à Blida

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Bougara, à Blida, ont neutralisé un groupe de malfaiteurs activant dans la commune d'Ouled Slama à Blida. En effet deux jeunes présumés trafiquants ont été arrêtés en possession d'une quantité de papier destiné à la falsification de la monnaie européenne : l'euro.

Ch. H., âgé de 29 ans et son complice B. R. 28 ans sont tous deux impliqués dans cette tentative de trafic de monnaie. Les deux jeunes sont issus de la commune d'Ouled Slama à l'est de Blida, selon un communiqué rendu public, hier, par cette institution.

Les deux individus, au moment de leur interpellation, étaient en possession d'un sac contenant une quantité considérable de papier prêt à la falsification de monnaie. Cette quantité de papier, interceptée par la brigade de gendarmerie, est identifiée en trois couleurs : « 91 de couleur verte, 43 de couleur violet et 2.048 de couleur blanche ». Dans le même sac, il a été également trouvé un liquide utilisé spécialement pour la falsification de la monnaie.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République auprès du tribunal de Boufarik qui les a fait placer sous mandat de dépôt.

D. B.

SOMALIE, FAMINE, VIOLENCES ET PIRATERIE

Le conseil de sécurité de l'Onu tire la sonnette d'alarme

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'inquiète de l'ampleur des violences, de la piraterie et de la famine en Somalie, indique un communiqué onusien. Les violences liées au groupe d'insurgés somalien "shebab", la famine et les maladies ont causé la mort de près d'un million de personnes en Somalie depuis la chute du gouvernement central de ce pays en 1991, selon le communiqué du Conseil de sécurité, reproduit mardi par les médias. "*Le Conseil est toujours préoccupé face à la persistance des dangers liés au phénomène de la piraterie et les violences armés sur les côtes somaliennes*", selon le texte. "*L'instabilité qui règne dans ce pays pauvre de la Corne de l'Afrique a favorisé ces problèmes*", a estimé le Conseil de sécurité de l'Onu. Outre la dégradation de la situation humanitaire, la famine qui frappe la Somalie depuis sept mois a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes, notamment dans le sud et le centre du pays. D'après un bilan de l'Onu daté de février, la famine est surmontée mais il reste plus de 2 millions de personnes qui ont toujours besoin d'aides alimentaires.

Avis de Décès

Les familles **SELLAL** et **BOUAFIA** font part du décès de leur chère et regrettée **HOURIA SELLAL** née **BOUAFIA** survenu le 05 mars 2012.

La levée du corps se fera au domicile familial à Sidi Mabrouk inférieur à Constantine **le vendredi 9 mars 2012 à 12h30**.

L'enterrement se fera au cimetière central le Koudiat à Constantine après la prière du Dhor.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.